

Rapport annuel sur le prix et la
qualité du Service de Prévention
et de Gestion des Déchets
Ménagers et Assimilés

2022

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach

Service Prévention et Gestion des Déchets

16 rue de Neuf-Brisach - 68600 VOLGELSHEIM

Tél. 03 89 72 02 54

dechets@alsacerhinbrisach.fr

SOMMAIRE

1	LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
1.1	Territoire desservi	4
1.2	Organisation du service.....	6
1.3	Moyens humains	6
1.4	Organisation de la collecte	7
1.5	Les déchèteries et points verts.....	10
1.6	Tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire	13
1.7	Tonnages collectés en déchèteries et points verts	16
1.8	Sites de traitement des déchets.....	18
1.9	Nature des traitements et valorisation, par unité de traitement	19
1.10	Sensibilisation des usagers et prévention à la production des déchets.....	19
2	LES INDICATEURS FINANCIERS	20
2.1	Modalité d'exploitation du service public de prévention et de gestion	20
2.2	Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement	21
2.3	Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises	22
2.4	Modalités d'établissement de la redevance incitative.....	23
2.5	Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés	24
2.6	Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation	24
2.7	Coûts aidés HT tous flux confondus	25
2.8	Coûts aidés HT par flux de déchets	26
3	ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES FUTURES .	28
3.1	Événements marquants de l'année 2022.....	28
3.2	Évolution prévisible de l'organisation du service en 2023.....	28

Préambule

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

1 LES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 Territoire desservi

1.1.1 La communauté de communes



La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) est située :

- dans la Région Grand Est en Alsace,
- dans la Collectivité Européenne d'Alsace,
- entre les agglomérations de Colmar, Mulhouse et Fribourg,
- le long du Rhin, à la frontière allemande.

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach:

- comprend 29 communes ;
- à une surface de 329 km² ;
- est composée de 33 336 habitants au dernier recensement INSEE ;
- est classée par l'ADEME comme « mixte à dominante rurale »



1.1.2 Nombre d'habitant (population municipale)

Libellé	Densité de population (hab/km ²)	Population
Volgelsheim	311	2 689
Biesheim	154	2 549
Fessenheim	126	2 310
Blodelsheim	95	1 974
Neuf-Brisach	1464	1 947
Kunheim	151	1 779
Munchouse	63	1 510
Dessenheim	76	1 457
Hirtzfelden	58	1 283
Widensolen	111	1 179
Algolsheim	157	1 132
Rumersheim-le-Haut	64	1 069
Wolfgantzen	111	1 045
Heiteren	46	1 038
Obersaasheim	79	1 021
Balgau	102	970
Durrenentzen	151	936
Rustenhart	71	873
Artzenheim	89	862
Logelheim	193	837
Urschenheim	117	748
Weckolsheim	95	658
Vogelgrun	127	639
Appenwihr	76	585
Nambsheim	58	583
Baltzenheim	87	570
Roggenhouse	73	468
Hettenschlag	43	328
Geiswasser	36	297
TOTAL		33 336

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Dans le cadre de l'analyse des tonnages par habitant, la population estimée via l'outil SINOE de l'ADEME est évaluée à 34 355 habitants.

1.2 Organisation du service

Le service se présente comme suit :

- Collecte des **ordures ménagères résiduelles en porte à porte**,
 - o **3 volumes de bacs disponibles** : 140, 360 et 660 L ;
- Collecte des déchets en **points d'apport volontaire (PAV)** en conteneurs pour :
 - o **Le verre** ;
 - o **Le multimatériaux** (papiers, cartons, flacons plastiques, emballages acier/alu, briques alimentaires) ;
 - o **Les biodéchets** ;
- **4 déchèteries intercommunales** ;
- **6 points verts** (uniquement pour les gravats et les déchets verts) ;
- **Facturation de l'ensemble du service par une Redevance Incitative (RI) à la levée**
 - o Forfait comprenant : 16 levées de bac OMr, le service de déchèteries et points verts, la collecte des emballages recyclables et biodéchets en apport volontaire, ...
 - o Facturation des levées supplémentaires en fonction du volume du bac

Type de collecte	Collecte en porte à porte	Point d'apport volontaire (PAV)			Déchèterie
Type de déchets	Ordures ménagères résiduelles	Multimatériaux	Verre	Biodéchets	Cf. Liste des déchets acceptés en déchèteries, paragraphe 2.2.3. C

1.3 Moyens humains

Le service de gestion et de valorisation des déchets est composé en 2022 de 7 agents :

- un responsable de service ;
- une référente déchèteries ;
- une référente collecte ;
- une chargée de prévention des déchets ;
- un agent de terrain ;
- deux agents d'accueil et de facturation.

Le service s'appuie également sur des fonctions support : comptabilité, ressources humaines, communication, services techniques...

1.4 Organisation de la collecte

1.4.1 La collecte en porte à porte

1.4.1.1 Fréquence de la collecte

La collecte est réalisée une fois par semaine, telle que présentée dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
TOURNÉE DÉBUT DE MATINÉE	Urschenheim Durrenentzen Baltzenheim Lögelheim	Volgelsheim Geswasser Vogelgrün	Neuf-Erisach Wolfgartzen	Rupstehart Bälgau Nambenheim Heiteren	Blodelsheim Fessenheim
TOURNÉE FIN DE MATINÉE	Artzenheim Kurheim Widensolen	Biesheim	Obersaasheim Algolsheim Wickolsheim Appenwihr	Hirtzfelden Dessenheim Helterschlag	Munchouse Rumersheim-le-H' Roggenhouse

Suite à l'épisode de canicule durant l'été 2019, les horaires des tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles ont été avancés et sont dorénavant appliqués tout au long de l'année comme suit:

- dès 5h00 pour les tournées du matin (et à partir de 4h du 01/07 au 31/08),
- dès 10h00 pour les tournées de fin de matinée.

1.4.1.2 Seuils de collecte pour les producteurs non ménagers

La collecte des professionnels est intégrée au système de collecte quel que soit leur tonnage de déchets. Toutefois, ils disposaient encore en 2022 d'horaires aménagés en déchèteries et de tarifs spécifiques selon la nature de leurs dépôts.

1.4.2 Les points d'apport volontaire (PAV)

1.4.2.1 Les consignes de tri

NOS CONSIGNES POUR LE TRI

LE VERRE

Bouteilles, bocaux, pots vides lavés
sans de consignes, en verre
facile de purifier
SANS couvercles ni bouchons

Interdit

Voselles (verre transparent, vinyle), capsules et couvercles de bocaux, bouchons, verres cassés et vitrage

Le +

Détailleté, (verre) les bouteilles consignées



Et après le tri, cela devient :
Nouvelles bouteilles en verre

MULTIMATÉRIAUX

Papiers, cartonnages, bouteilles de format plastique, emballés vides, cartons et cartouches en aluminium, boîtes aluminium, boîtes de conserve vides et couvercles, matériaux des bocaux

Interdit

Bois de palett, polystyrène moussé, plastiques souples et toutes les bouillottes

Ne pas mélanger les emballages entre eux.

Le +

Détailleté, (verre) les produits en vrac ou sans sur emballage



Et après le tri, cela devient :
Avec : bouteilles vides de conserve, cosmétique, etc.
Aluminium : vides, bouchons, cartons, cartouches, etc.
PET (HD) : bouchons, bouchons, bouteilles (de 5l, etc.)
PET (LD) : plats, couvercles, films de refroidissement, etc.
PET (HD) : bouchons de bouteille, bouteilles de voiture, etc.
Papiers/Cartons : cartons, magazines, livres, etc.

NOS CONSIGNES POUR LE TRI



BIODÉCHETS Le Tube

Nœuds de sacs en vrac vides ajoutés, éléments plastiques, troussiers et accessoires, bouchons, couvercles, cartouches, sachets de thé, sacs de café, etc.

Interdit

Déchets verts et feuilles de compost, résines en collage ou à déposer en déchets, emballages de sachets alimentaires, oses, ossements, oses et cartons
Le dépôt en vrac est interdit

Evitez de déposer les biodéchets (top, fumier, boues, déchets, etc.) : les sacs kraft ne sont pas imperméables mais ont l'avantage d'être biodégradables et recyclables, contrairement aux sacs biodéchets à base de polypropylène qui ne sont pas biodégradables et peuvent également nuire au stockage.

Le +

Utilisez les sacs kraft, ils sont disponibles en mairie ou à la Communauté de Communes



Et après le tri, cela devient :
Compost obtenu sur les terres agricoles

NOS CONSIGNES POUR LE TRI

VOS actions

- Utilisez des sacs de 30 à maximum 40kg au plus pour éviter d'être blessés, ne les déposez pas en vrac ou dans des conteneurs
- Vérifiez à toujours bien fermer ces sacs pour éviter qu'ils se vident ou se déchirent, ne les déposez pas en vrac ou dans des conteneurs
- Nettoyez vos vêtements, propres et secs. Les vêtements mouillés (peinture, graisse, etc.) mouillés ou mouillés ne sont pas recyclables. Les textiles usés, déchirés, troués ou troués peuvent également être déposés dans les bennes
- Attachez les chaussures par paires
- Si possible, séparer les textiles des chaussures et de la maquillerie
- Si le conteneur est plein ne déposez pas les sacs par terre car ils seront souillés en cas de mauvais temps. Remettez le collecteur en déposant le numéro indiqué sur

Et après le tri, cela devient :

Rampants, chiffons, bédons, thermiques et techniques pour le bâtiment, etc.



TEXTILE LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Vous pouvez déposer dans les conteneurs conventionnés des **petits sacs** remplis de vêtements, linge de maison, chaussures, et autres petits matériaux, sacs à main, etc.



Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter les consignes.



Nous vous remercions de respecter ces consignes de tri qui garantissent le fonctionnement optimal des PAV et la maîtrise des coûts.

Reportez-vous à la carte des trier sur notre site internet pour trouver les PAV les plus proches de votre domicile et/ou consultez les nouvelles installations sur le territoire.

Mais pouvez aussi consulter et télécharger les coordonnées et horaires des déchetteries et points vifs sur le site internet de la Communauté de Communes.

Le dépôt des déchets aux points d'apport volontaire est **interdit** et passible d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500€.



Les objets de tri collectés chez la collectivité et sont reportés sur votre facture-déchets. Les déchets n'ayant pas leur place dans les points d'apport volontaire sont signalés sur les affiches apposées sur les conteneurs.

La communauté de communes a édité un guide « déchets », faisant état des consignes de tri. Ce document est distribué dans les boîtes aux lettres.

1.4.2.2 Points d'apport volontaire dans les communes

Il est mis à disposition en 2022, sur le territoire de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach, 387 conteneurs de collectes sélectives répartis sur 83 points d'apport volontaire.

- 224 conteneurs pour les emballages et les papiers
- 117 conteneurs pour le verre
- 46 conteneurs pour les biodéchets

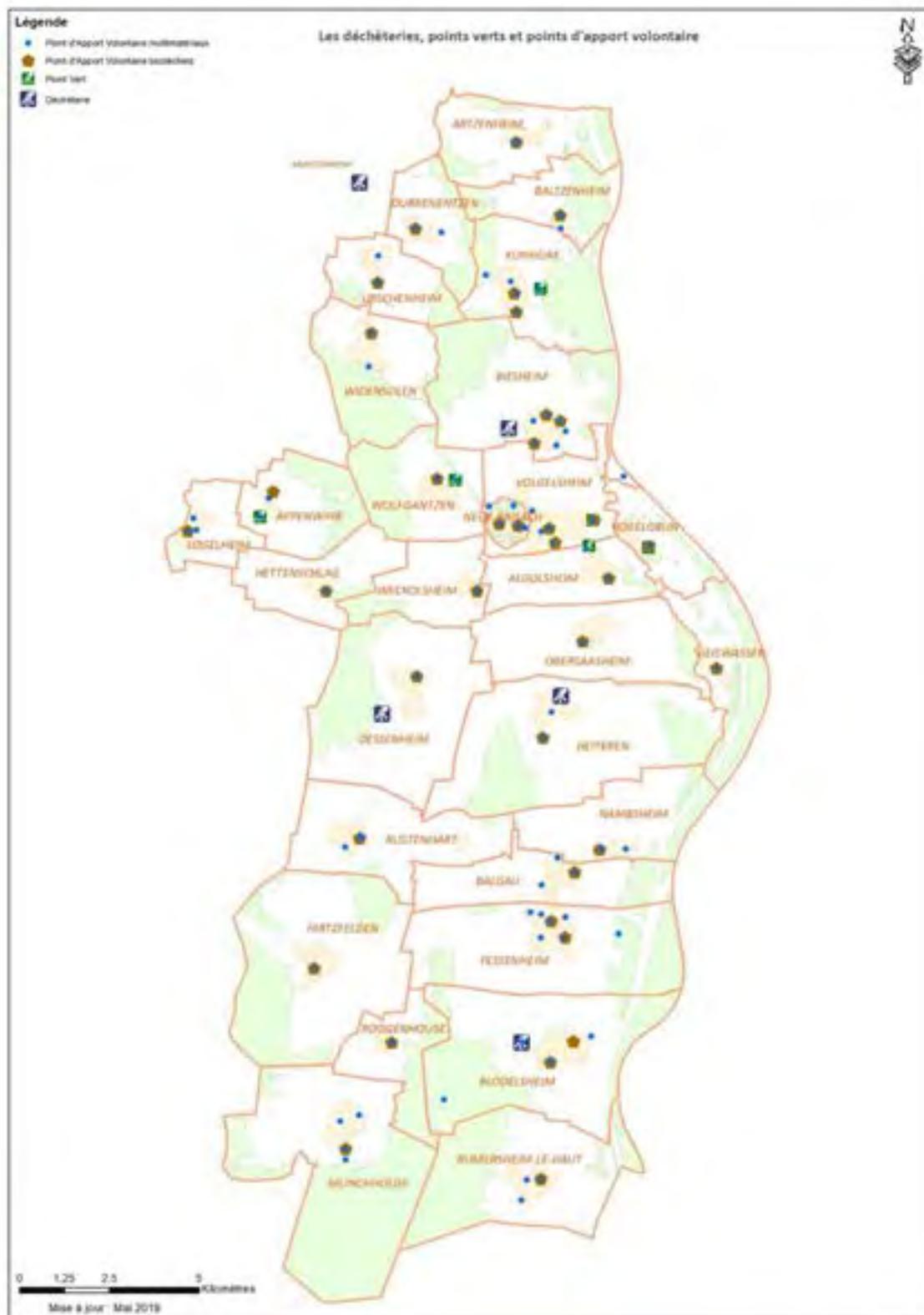
Une cartographie de l'emplacement de ces conteneurs est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse <https://www.paysrhinbrisach.fr/dechets-et-environnement/dechets/les-consignes-de-tri/>.

- La collecte du flux emballages et papiers est effectuée a minima 2 fois par semaine et 3 fois sur les points les plus fréquentés ;
- La collecte du flux verre est effectuée tous les 15 jours les jeudis et vendredis au Nord (en quinconce pour moitié des communes en semaine paire, les autres en semaine impaire), les mardis au Sud, et toutes les semaines pour les communes de Blodelsheim, Fessenheim, Hirtzfelden et Rumersheim-le-Haut ;
- La collecte du flux biodéchets est effectuée 1 fois par semaine voire 2 fois pour les PAV le nécessitant.

1.5 Les déchèteries et points verts

1.5.1 Localisation des déchèteries et point verts

La communauté de communes dispose de 4 déchèteries intercommunales et 6 points verts. En outre, les habitants d'Artzenheim, Durrenentzen, Baltzenheim et Urschenheim peuvent se rendre à la déchèterie à Muntzenheim jusqu'à la fin de l'année 2022 (en référence à la convention avec Colmar Agglomération en date du 25 février 1991).



1.5.2 Jours et heures d'ouverture

Horaires d'ouverture		créneaux réservés aux PARTICULIERS			créneau réservé aux PROFESSIONNELS	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
BIESHEIM		9h-13h	* 9h-18h ☼ 9h-18h	14h-15h45 16h-18h	10h-16h	☼ 9h-18h ☼ 9h-18h
BLODELSHEIM	* 10h-12h15 14h-18h45 ☼ 10h-12h15 14h-17h45	* 14h-16h45 ☼ 14h-17h45	* 10h-12h15 14h-18h45 ☼ 10h-12h15 14h-17h45		* 10h-12h15 14h-18h45 ☼ 10h-12h15 14h-17h45	* 9h-16h45 ☼ 9h-17h45
DESSENHEIM	* 14h-16h ☼ 14h-18h		* 14h-16h ☼ 14h-18h			☼ 9h-17h ☼ 9h-11h
HEITEREN			9h-13h	9h-13h		☼ 10h-17h ☼ 14h-18h

☼ Horaires d'été * Horaires d'hiver

Le changement d'horaires été/hiver est réalisé lors du passage à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver. Les déchèteries sont fermées pendant les jours fériés.

Déchèterie à Muntzenheim :

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Octobre à Mars	14h00 – 16h45	14h00 – 16h45	14h00 – 16h45	08h00 – 11h45 14h00 – 16h45
Avril à Septembre	14h00 – 18h45	14h00 – 18h45	14h00 – 16h45	08h00 – 11h45 14h00 – 16h45

Points verts :

Commune	Mercredi	Samedi
Algolsheim	14h00 – 17h00	14h00 – 17h00
Appenwihr	14h00 - 16h00	14h00 – 16h00
Kunheim		9h30 - 12h00 et d'avril à nov de 14h00 à 16h00 selon dates fixées annuellement par la commune
Vogelgrun	13h00 - 17h00	8h00 -12h00 (mars à novembre)
Volgelsheim	15h00 – 17h00 (Avr - Oct) 14h30 – 16h30 (Nov - Mar)	9h00 – 12h00 (Avr - Oct) 10h00 – 12h00 (Nov - Mar)
Wolfgangzen	Du 1 ^{er} mars au 30 novembre inclus	
	9h00 - 16h00	9h00 - 17h00

1.5.3 Liste des déchets acceptés en déchèteries et aux points verts :

Déchèteries :

- Métaux
- Déchets verts
- Bois
- Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : restes de peintures, vernis, solvants, détergents, produits phytosanitaires organiques et chimiques, acides, bases, filtres à huile, comburants, aérosols
- Plâtre
- Gravats
- Batteries
- Piles
- Ampoules à économie d'énergie, tubes néons
- Cartouches d'encre
- Capsules café type « Nespresso® »
- Radiographies
- Huisseries (porte, fenêtres) > *sauf à Dessenheim*
- Huiles minérales (moteur)
- Huiles végétales (friture)
- Textiles, Linges de maison, Chaussures (TLC)
- Déchets encombrants incinérables* (que le bac pucé destiné aux ordures ménagères résiduelles ne peut contenir en raison de leurs volumes et poids)
- Déchets ultimes (déchets volumineux qui ne peuvent être incinérés)
- Pneumatiques usagés provenant de véhicules légers issus des particuliers
- Papiers, cartons pliés
- Bouteilles & flacons plastiques
- Briques alimentaires
- Mobilier
- Verre
- Objets réutilisables en ressourcerie
- films plastiques PEBD
- Plastiques rigides > *à Blodelsheim uniquement*

Points verts :

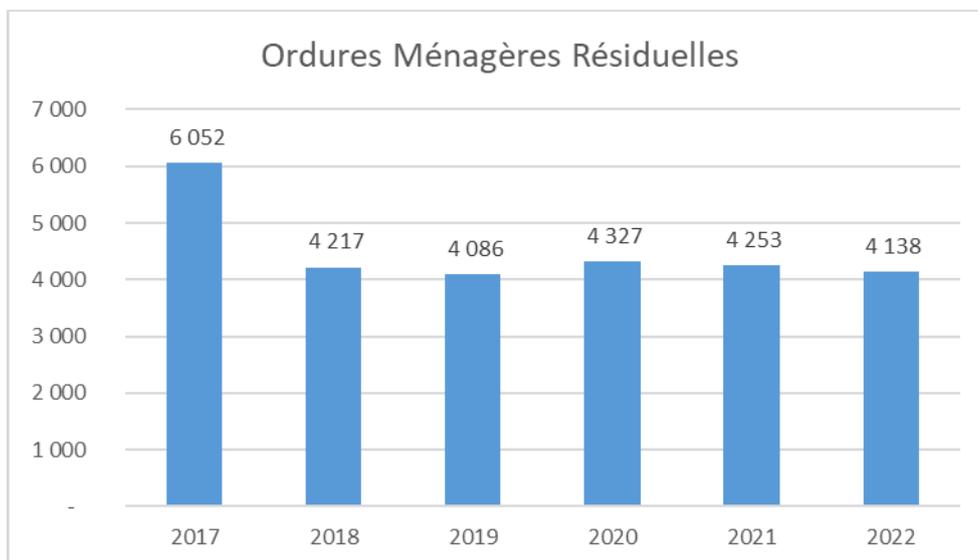
- Gravats
- Déchets verts

**les déchets incinérables ne doivent pas mesurer plus d'1 m pour ne pas perturber le fonctionnement de l'usine d'incinération.*

1.6 Tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire

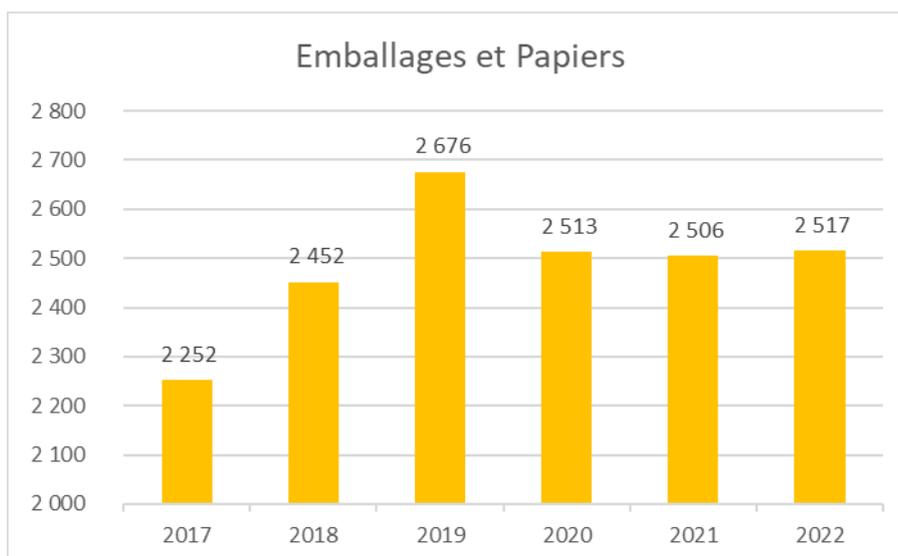
1.6.1 Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

4 138 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en porte à porte en 2022 soit 120 kg/habitant. Ce volume de déchets est relativement stable et en légère baisse depuis la mise en œuvre de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.



1.6.2 Emballages et papiers

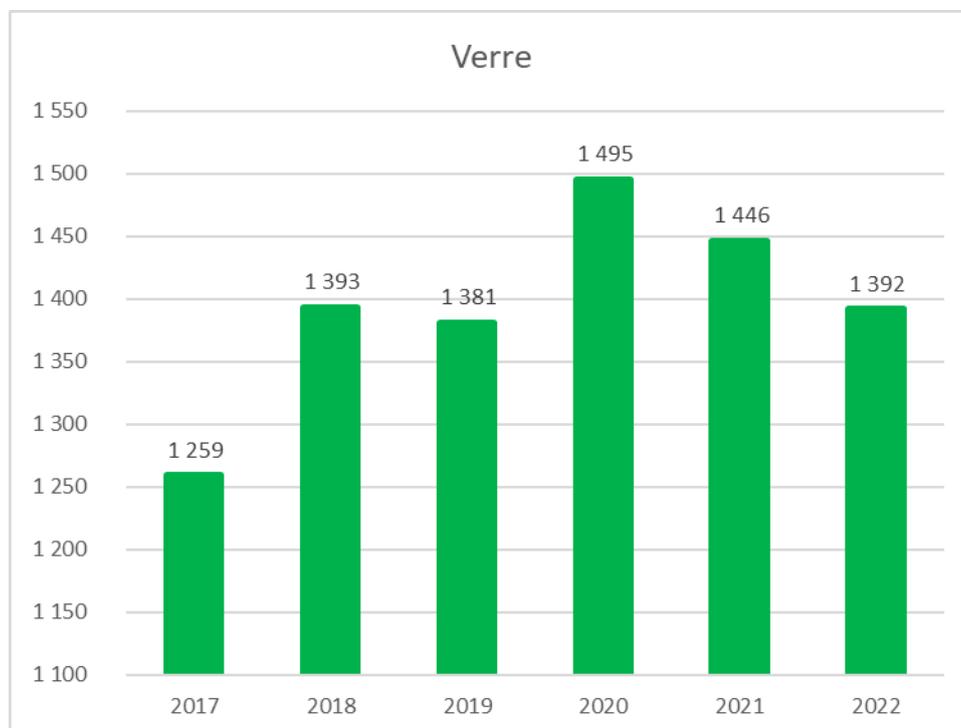
En 2022, nous constatons une stabilisation des tonnages concernant la collecte des emballages et papiers avec 2 517 tonnes collectés en points d'apport volontaire et en déchèteries (hors cartons). Cela représente une production d'environ 73 kg/habitant d'emballages et de papiers.



Parmi ces 2 517 tonnes d'emballages et papiers nous constatons malheureusement la présence de 485 tonnes de déchets indésirables soit 19,3 % de refus dans le tri. Cela occasionne un préjudice de plus de 55 000 € en 2022 qui se répercute sur l'ensemble des usagers du service.

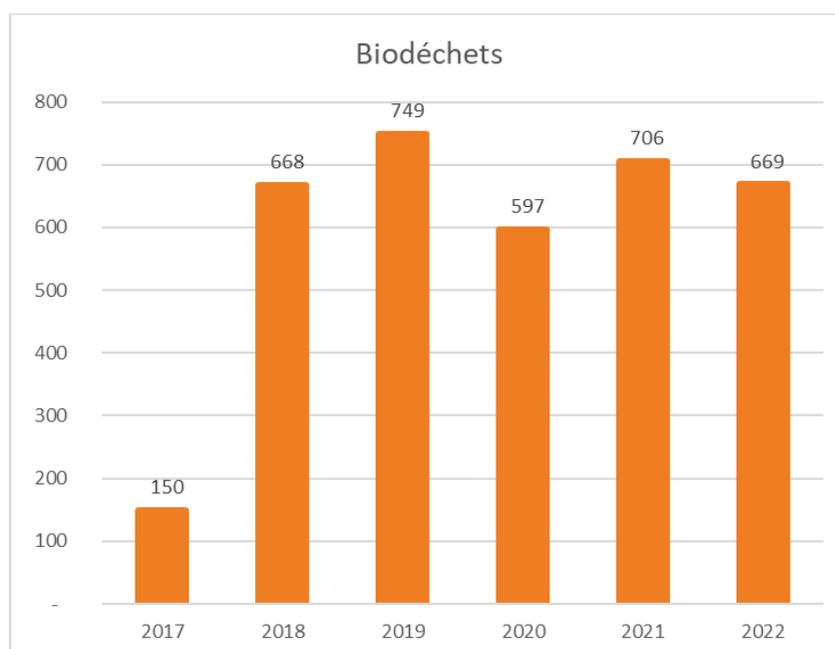
1.6.3 Verre

Nous constatons en 2022 une légère baisse des tonnages de verre collectés, 1 392 tonnes de verre ont été collectés en points d'apport volontaire sur le territoire, soit 41 kg/habitant.



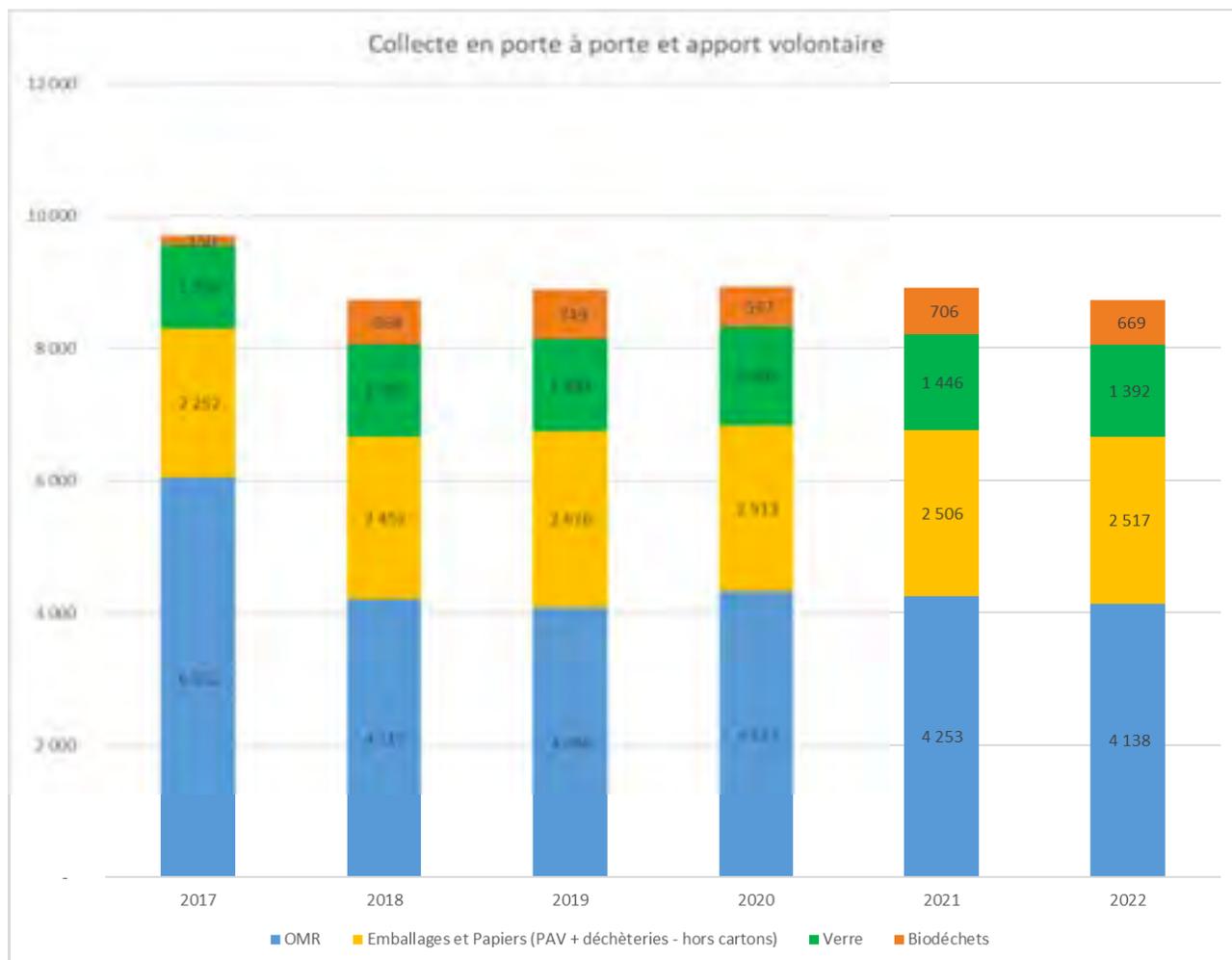
1.6.4 Biodéchets

En 2022, il a été collecté 669 tonnes de biodéchets en apport volontaire soit 19 kg/habitant. Ces tonnages sont en légère baisse par rapport à 2021.



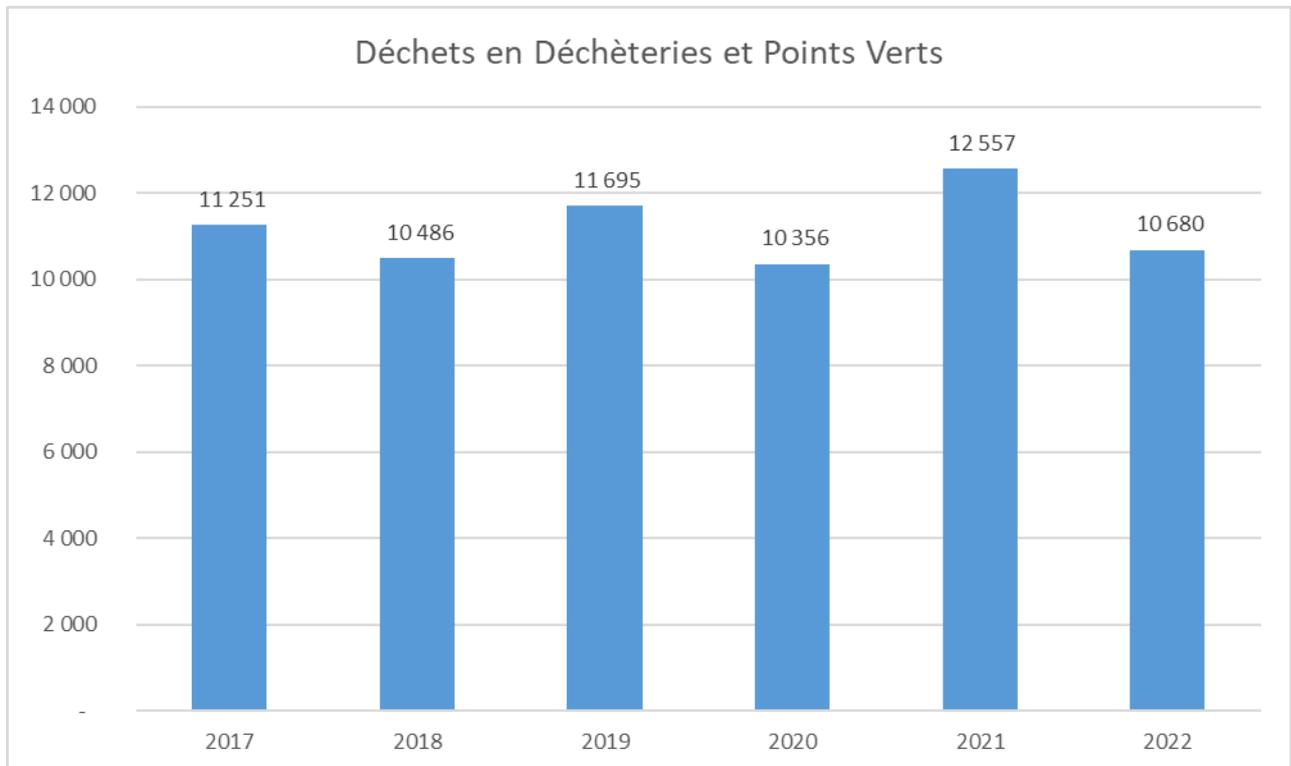
1.6.5 Ensemble des tonnages collectés en porte à porte et apport volontaire

En 2022, les tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire sont en légère baisse et représentent au total plus de 8 715 tonnes de déchets soit 254 kg par habitant.

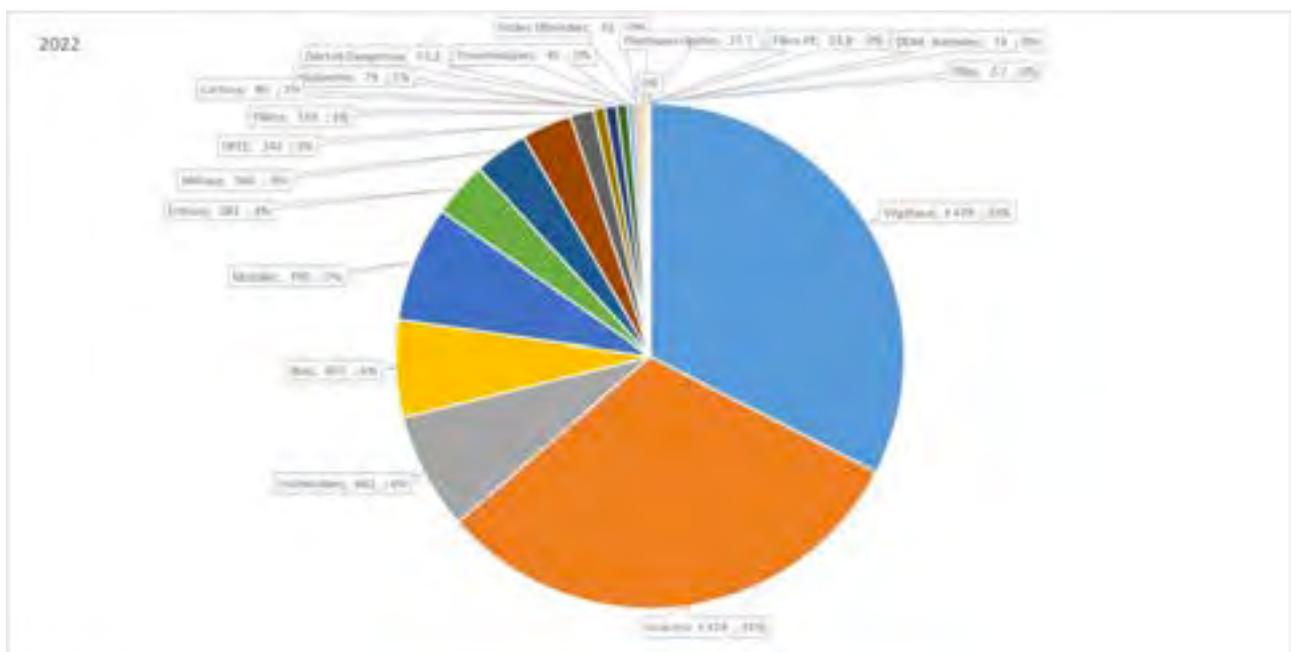


1.7 Tonnages collectés en déchèteries et points verts

En 2022, 10 680 tonnes de déchets ont été collectés en déchèteries et représentent désormais 311 kg par habitant. Nous constatons une baisse du volume de déchets apportés en déchèteries, notamment due à une baisse des végétaux ; l'année 2022 ayant été une année particulièrement « sèche ». Nous constatons toutefois une baisse générale sur l'ensemble des flux, pouvant être imputable à un meilleur suivi des prestations d'accueil des usagers et au remplacement du système de contrôle d'accès.



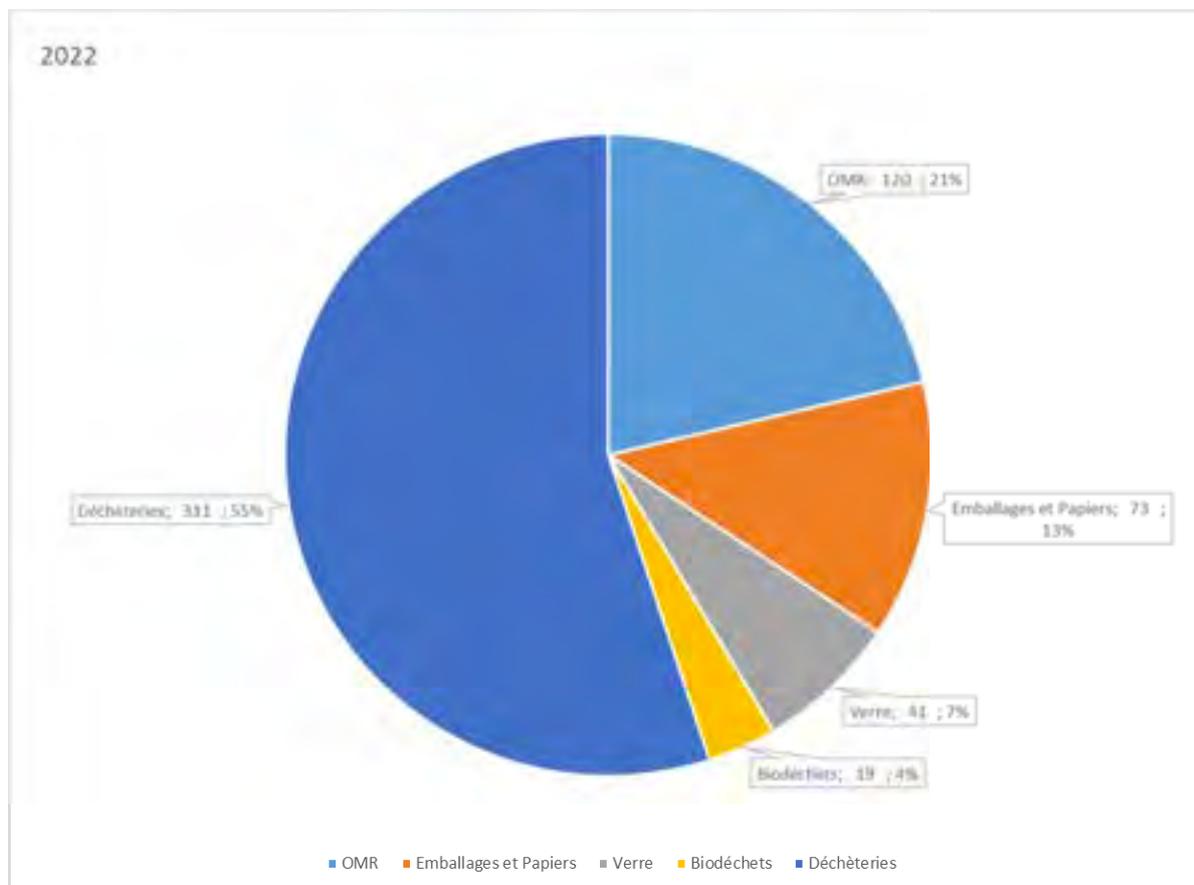
Il apparait assez clairement que plus de la moitié des déchets apportés en déchèteries et en points verts sont les végétaux (33 %) et les gravats (31%) qui représentent à eux seuls 6 792 tonnes et 64 % du poids.



Les données exprimées entre la nature des déchets et le pourcentage sont en tonnes.

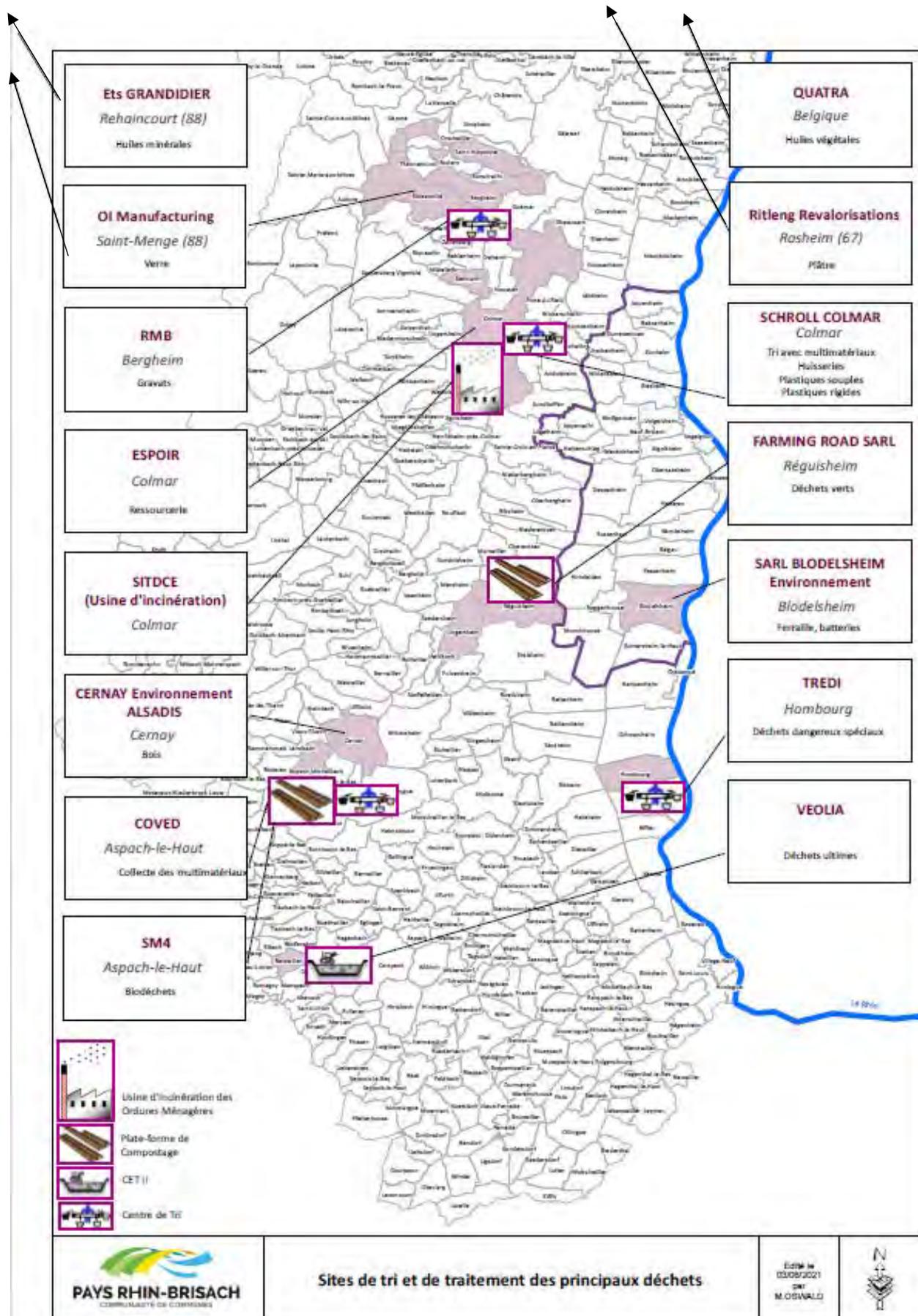
Ensemble des tonnages collectés en 2022

19 395 tonnes de déchets ont été collectés en 2022 soit près de 565 kg par habitant. Nous retrouvons ainsi les quantités produites en 2018 ou 2020. Plus de la moitié de ces déchets sont désormais collectés en déchèteries (55 %).



Les données exprimées entre la nature des déchets et le pourcentage sont en kg par habitant.

1.8 Sites de traitement des déchets



Nombre de sites de traitement selon leur localisation :

- 11 dans le Haut-Rhin ;
- 1 dans le Bas-Rhin ;
- 3 dans le reste du Grand Est.

1.9 Nature des traitements et valorisation, par unité de traitement

	OMR	Multimatériaux	Verre	Biodéchets
Centre de Valorisation Énergétique avec récupération de chaleur à Colmar	✓			
SCHROLL, centre de tri à Colmar		✓		
OI Manufacturing, centre de recyclage (88)			✓	
Plateforme de compostage à Aspach-Le-Haut				✓

1.10 Sensibilisation des usagers et prévention à la production des déchets

Cf. Annexe 1 : PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

2 LES INDICATEURS FINANCIERS

2.1 Modalité d'exploitation du service public de prévention et de gestion

L'ensemble des prestations sont réalisées via des prestations de services.

Les prestations réalisées en régie sont les suivantes :

- La gestion technique, administrative et financière du service ;
- La facturation de la redevance incitative ;
- L'accueil des usagers à la communauté de communes ;
- La prévention à la réduction des déchets ;
- La livraison des bacs d'ordures ménagères ;
- Le contrôle des prestations et du bon état du mobilier de collecte en apport volontaire.

2.2 Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 71k€ (soit + 3,5%) pour un montant total de 3 757K€ en raison de la revalorisation des prix des marchés, mais également de l'augmentation des tarifs des fluides et de l'effet année pleine de la création d'un poste de responsable du service.

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de – 28k€, liée aux ventes de matériaux toujours compliquées à estimer.

En conséquence, la section de fonctionnement est positive avec un résultat 2022 de 129k€.

Investissement :

Concernant l'investissement, 3 393k€ avaient été prévus au budget pour les travaux de la déchèterie de Biesheim qui ont débuté en 2022 et prendront fin au 1^{er} semestre 2023, mais seuls 2 132k€ ont été réalisés.

Une enveloppe de 3 396k€ a également été votée pour des investissements courants pour 384 k€ d'investissements effectivement réalisés.

Soit un total de dépenses d'investissement 2022 de 2 284k€.

Concernant les recettes, un emprunt de 2 500k€ a été voté au budget 2022 pour financer les travaux. Cet emprunt a été débloqué au début de l'année 2022.

A noter que 254k€ ont été perçus au titre des subventions.

		CA 20	CA 21	CA 22
Fonctionnement	Dépenses	3 355 326,81	3 686 517,06	3 757 237,32
	Recettes	3 116 885,73	3 914 794,19	3 886 725,52
	Résultat de fonctionnement:	- 238 441,08	228 277,13	129 488,20
Investissement	Dépenses	135 303,77	235 404,16	2 284 813,54
	Recettes	215 392,58	392 358,86	3 055 214,78
	Résultat d'investissement :	80 088,81	156 954,70	770 401,24
Résultat de l'exercice		-158 352,27	385 231,83	899 889,44
Solde de clôture reporté fonctionnement		774 651,36	536 210,28	764 487,41
Solde de clôture reporté investissement		235 001,52	315 090,33	472 045,03
Résultat de clôture		851 300,61	1 236 532,44	2 136 421,88
Affectation du résultat de fonctionnement 2022 sur le budget 2023				893 975,61
Affectation du résultat d'investissement 2022 sur le budget 2023				1 242 446,27
				2 136 421,88

Les modalités et la source de financement du service sont exclusivement issues de la redevance incitative.

2.3 Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Ensemble des prestations rémunérées à des entreprises, collectivités ou association d'un montant annuel supérieur à 10 000 €.

Dépenses de fonctionnement		
Entreprises	Prestations	Montants HT
SCHROLL COLMAR SAS	Tri des emballages et papiers, gestion des déchèteries	695 211 €
ECO DECHETS ALSACE	Collecte des ordures ménagères résiduelles	329 910 €
SITDCE	Incinération des déchets	319 384 €
SAS COVERED	Collecte des emballages et papiers	274 077 €
SOC RECYBIO	Collecte des déchets alimentaires	197 169 €
ESPOIR ASSOCIATION	Gestion des déchèteries et ressourceries	159 206 €
SUEZ Organique	Collecte et traitement des déchets verts	91 722 €
ALPHA	Traitement des déchets enfouis	79 926 €
RECYCAL	Collecte du verre	76 205 €
RMB	Collecte et traitement du plâtre	55 009 €
COLMAR AGGLO	Accès à la déchèterie à Muntzenheim	51 656 €
SAS CERNAY Env.	Traitement du bois	42 454 €
TREDI	Collecte et traitement des déchets dangereux	37 146 €
INDDIGO SAS	Prestation d'études	36 893 €
ASTECH	Entretien et lavage des conteneurs enterrés	23 087 €
3 MA GROUP	Impression et envoi des factures de redevance	27 311 €
TRADIM	Logiciel de gestion et de facturation	16 450 €
BLODELSHEIM ENV.	Collecte des métaux	11 508 €

Dépenses d'investissement		
Entreprises	Prestations	Montants
EUROVIA ALSACE LORRAINE	Travaux déchèteries à BIESHEIM	861 439,34 €
ZWICKERT	Travaux déchèteries à BIESHEIM	640 287,72 €
GIAMBERINI & GUY - GFC	Travaux déchèteries à BIESHEIM	136 752,60 €
ATELIERS BOIS ET CIE	Travaux déchèteries à BIESHEIM	94 725,55 €
SOVEC ENTREPRISES	Travaux déchèteries à BIESHEIM	80 564,72 €
CITEOS	Travaux déchèteries à BIESHEIM	49 018,50 €
LABEAUNE JMC	Travaux déchèteries à BIESHEIM	45 909,84 €
TRADIM	Contrôle d'accès en déchèteries	41 725,00 €
SCHOENENBERGER SA	Travaux déchèteries à BIESHEIM	39 852,80 €
SAS SERUE INGENIERIE	Travaux déchèteries à BIESHEIM	36 183,88 €
GROLL	Travaux déchèteries à BIESHEIM	30 280,87 €
OLRY CLOISONS	Travaux déchèteries à BIESHEIM	20 905,74 €
EGC GALOPIN	Travaux déchèteries à BIESHEIM	19 528,29 €
ARKEDIA	Travaux déchèteries à BIESHEIM	14 857,44 €
GEOTEC	Travaux déchèteries à BIESHEIM	13 770,00 €
MULTISOLS SARL	Travaux déchèteries à BIESHEIM	12 475,43 €
S.N.E.E.	Travaux déchèteries à BIESHEIM	11 500,00 €
SA SOVEC ENTREPRISES	Travaux déchèteries à BIESHEIM	11 349,66 €
QUALI-PRO TP68	Travaux déchèteries à BIESHEIM	10 275,15 €

2.4 Modalités d'établissement de la redevance incitative

Abonnements	Tarif TTC de la Redevance Incitative
Abonnement personne seule + bac 140 L	179,00 €
Abonnement + bac 140 L	198,00 €
Abonnement + bac 360 L	506,00 €
Abonnement + bac 660 L	723,00 €

Les abonnements comprennent 16 levées du bac à ordures ménagères résiduelles dans la part fixe (12 pour l'abonnement « personne seule ») et 32 passages à la déchèterie à Blodelsheim.

Tarifs des levées supplémentaires :

Bac	Tarif TTC d'une levée supplémentaire
140 L (personne seule)	4,10 €
140 L	4,10 €
360 L	8,10 €
660 L	16,10 €

Tarif d'un passage supplémentaire en déchèterie à BLODELSHEIM :

Passage supplémentaire	Déchèterie Blodelsheim (au-delà de 32 passages) - € TTC
Particulier	9,00 €

NB : Absence de limitation dans les déchèteries à Biesheim, Dessenheim et Heiteren.

PART VARIABLE DECHETERIES Biesheim et Blodelsheim - PROFESSIONNELS RESIDANT SUR LE TERRITOIRE ET S'ACQUITTANT DE REDEVANCE :

PART VARIABLE PAR CATEGORIE DE DECHETS	€ TTC/tonne
Cartons	0,00
Gravats	26,00
Déchets verts, bois,	76,00
Déchets encombrants incinérables, plâtre, ultimes, non triés	203,00

PART VARIABLE DECHETERIES Biesheim et Blodelsheim - PROFESSIONNELS NE RESIDANT PAS SUR LE TERRITOIRE OU ETANT EXONERE DE REDEVANCE :

PART VARIABLE PAR CATEGORIE DE DECHETS	€ TTC/tonne
Cartons	0,00
Gravats	33,00
Déchets verts, bois,	99,00
Déchets encombrants incinérables, plâtre, ultimes, non triés	264,00

2.5 Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés

2.2.1. Aides publiques

Organismes	Nature comptable	Montant des recettes
ADEME (Etat – Soutien PLPDMA)	Fonctionnement	35 000 €
Région Grand EST (Soutien à la création déchèterie BIESHEIM)	Investissement	254 547 €
TOTAL		289 547 €

2.2.2. Organismes agréés

Organismes	Nature comptable	Montant des recettes
CITEO (Eco-Organisme Emballages et Papiers)	Fonctionnement	714 581 €
ECO-MAISON (Eco-Organisme)	Fonctionnement	27 168 €
OCAD3E		15 988 €
Eco DDS		9 381 €
TOTAL		767 118 €

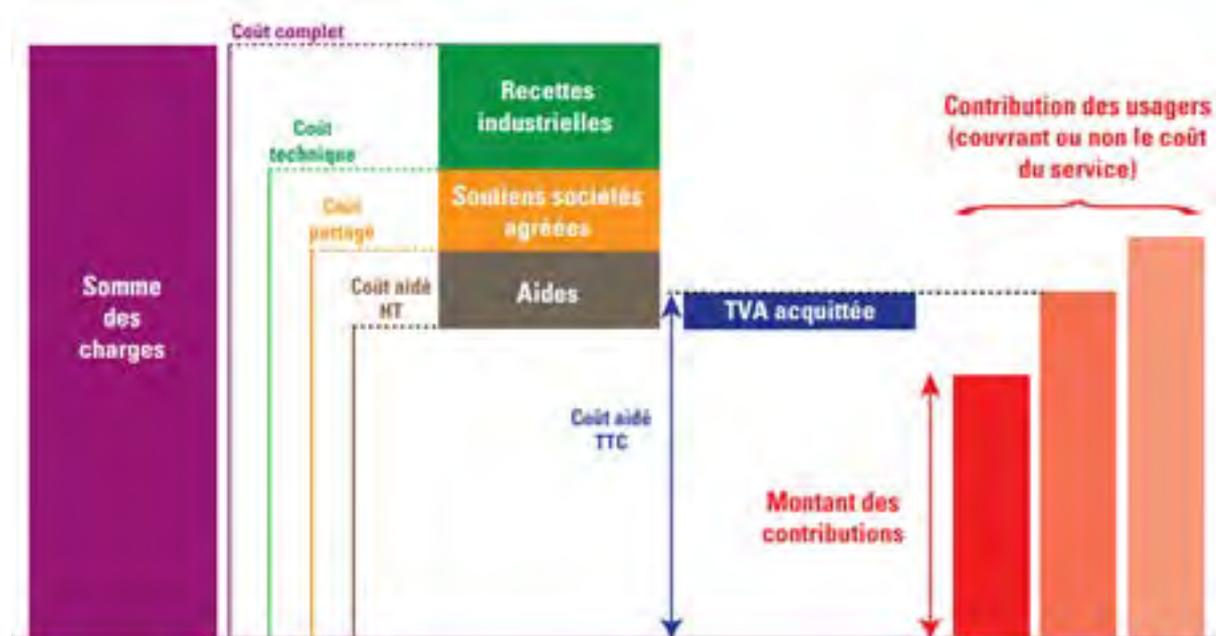
2.6 Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation

Types de valorisation	Montant des recettes
Valorisation des papiers, cartons, aciers et aluminium collectés en apport volontaire	198 660 €
Valorisation des métaux en déchèteries	99 591 €
Valorisation du verre collecté en apport volontaire	22 833 €
Valorisation des emballages plastiques collectés en apport volontaire	27 595 €
Valorisation des huiles minérales	1 158 €
TOTAL	349 837 €

2.7 Coûts aidés HT tous flux confondus

Les coûts aidés HT évoqués ci-après correspondent aux coûts complets du service dont on déduit les recettes industrielles, les soutiens des sociétés agréées (éco-organismes, etc.) et aides. Cela correspond globalement au reste à charge pour la collectivité.

E



Nous constatons que le coût aidé du service en 2022 est de 78 € HT par habitant par an. Il se situe très nettement en dessous des moyennes nationales et en dessous des moyennes régionales dans les collectivités de même typologie (Mixte Rural).



!/ Attention : Le coût aidé HT ne reflète pas les résultats budgétaires annuels et ne peut en l'occurrence être comparé directement avec le coût de la redevance. Des augmentations récentes de la redevance ont également permis de rattraper des résultats budgétaires déficitaires.

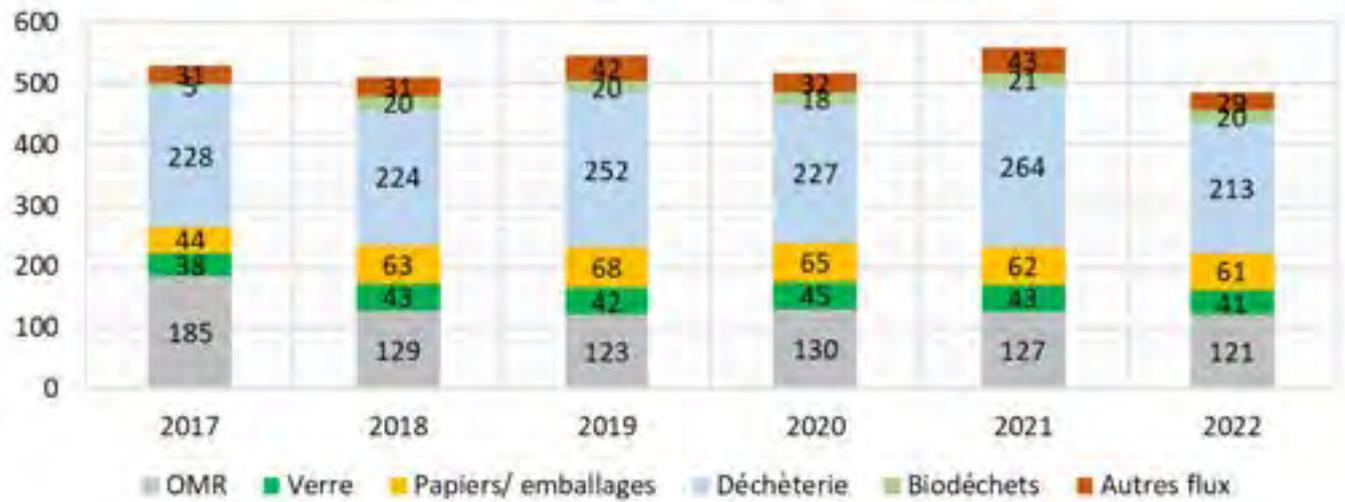
2.8 Coûts aidés HT par flux de déchets

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux
Coût aidé (€HT/hab.)	29,6 €	2,5 €	6,3 €	29,4 €	8,3 €	2,0 €
Ratio (kg/hab.)	121	41	61	213	20	29

Évolution du coût aidé par flux

Évolution du coût aidé par flux €HT/hab./an						
	OMR	Verre	Papiers/ emballages	Déchèterie	Biodéchets	Autres flux
2017	39,0 €	1,6 €	0,0 €	26,3 €	3,9 €	2,3 €
2018	29,4 €	1,2 €	1,3 €	30,4 €	7,4 €	2,2 €
2019	27,5 €	1,8 €	6,0 €	23,4 €	6,2 €	2,3 €
2020	28,1 €	2,3 €	6,6 €	29,0 €	7,9 €	2,3 €
2021	26,8 €	2,4 €	3,7 €	29,4 €	8,5 €	2,4 €
2022	29,6 €	2,5 €	6,3 €	29,4 €	8,3 €	2,0 €

Évolution des ratios par flux (en kg/hab./an)



3 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES FUTURES

3.1 Événements marquants de l'année 2022

3.1.1 Collecte en porte à porte et aux points d'apport volontaire :

- Elaboration des cahiers des charges des nouveaux marchés de collecte et traitement, et de fournitures des équipements, pour leur renouvellement au 1^{er} janvier 2023, puis analyses ;
- Maintenance préventive sur les conteneurs enterrés en septembre ;
- Préparation nouveaux contrats de reprise des matériaux pour le 1^{er} janvier 2023 suite à la prolongation du contrat avec l'éco-organisme CITEO d'une année ;
- Collectivité lauréate à l'Appel à Projet auprès de l'éco-organisme CITEO pour « l'extension des consignes de tri (ECT) » déposé en 2021 ;
- Réunions auprès des mairies d'avril à septembre pour présentation du projet d'ECT et l'étude d'implantation de nouveaux PAV ;
- Nouvel appel à projet déposé auprès de CITEO pour « l'optimisation de la collecte », pour lequel la collectivité a également été lauréate ;
- Communication auprès des habitants pour la mise en place de l'ECT en 2 phases avec l'envoi d'un courrier format A3 en septembre puis d'un courrier et du guide déchets 2023 intégrant les nouvelles consignes de tri fin décembre ;
- Renforcement et pose de nouveaux PAV en décembre 2022 avec la pose de 16 conteneurs supplémentaires ;
- Elaboration d'un covering en lien avec le prestataire de collecte pour mise en place sur les parties fixes des conteneurs à biodéchets, pour sensibiliser les habitants à la réduction des refus de tri sur ce flux ;
- Elaboration d'un covering pour le déploiement des nouveaux conteneurs jaunes intégrant les nouvelles consignes de tri sur les emballages, pour intégration paysagère,

3.1.2 Dans les déchèteries et points verts

- Etude d'optimisation du réseau de déchèteries et points verts avec mise en œuvre des solutions retenues à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- Poursuite du projet de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale à Biesheim au nord du territoire ;
- Communication auprès des usagers des nouveaux horaires de déchèteries au 1^{er} janvier 2023 et des nouvelles règles d'accès pour les usagers ;
- Déploiement de nouvelles filières de recyclage : articles de sport et loisir et articles de bricolage et jardinage thermiques ;
- Ouverture aux usagers de la nouvelle déchèterie à Biesheim le 6 décembre 2022 ;
- Elaboration des cahiers des charges des nouveaux marchés de gestion des déchèteries, de transport et traitement des déchets des déchèteries et points verts, pour leur renouvellement au 1^{er} janvier 2023, puis analyses ;
- Distribution de 8000 cartes d'accès aux usagers en régie

3.2 Évolution prévisible de l'organisation du service en 2023

3.2.1 Collecte en porte à porte et en apport volontaire :

- Mise en place du passage à l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023

- Déploiement de nouveaux points d'apport volontaire et de nouveaux conteneurs
- Harmonisation des consignes de tri sur le territoire
- Communication auprès des usagers
- Réalisation d'une maintenance préventive des conteneurs enterrés
- Mise en œuvre des modalités d'implantation des PAV dans les communes et poursuite de l'amélioration du réseau de collecte sélective de proximité :
 - Poursuite de l'acquisition de nouveaux conteneurs en préhension kinshofer pour faciliter la collecte, réduire les casses sur les conteneurs et limiter les envois de déchets
 - Acquisition de conteneurs aériens avec accès PMR pour test
- Réflexion et mise en place d'un plan d'action pour réduire les refus de tri dans les biodéchets
- Mise en place des nouveaux marchés de collecte et de tri au 1^{er} janvier 2023
- Elaboration des nouveaux règlements de collecte et de facturation
- Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire de redevance pour permettre une meilleure adéquation avec l'utilisation des services (déchèteries notamment) avec clarification de la facture de redevance

3.2.2 Déchèteries et points verts :

- Suivi des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie à Biesheim
 - Assurer la transition entre l'ancienne et la nouvelle déchèterie
- Harmonisation du système de contrôle d'accès dans les quatre déchèteries du territoire
- Harmonisation du système de vidéosurveillance dans les quatre déchèteries du territoire
- Mise en place des nouveaux marchés de transport et de traitement des déchets des déchèteries au 1^{er} janvier 2023
- Elaboration d'un cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre du réaménagement des déchèteries à Dessenheim et Heiteren en points verts, puis suivi de la maîtrise d'œuvre.

3.2.3 Prévention :

- Mise en place d'une zone de réemploi en déchèterie à BIEHSEIM
- Poursuite des ateliers à destination des usagers
- Animation d'un réseau d'éco-jardiniers
- Sensibilisation des usagers à la gestion différenciée des espaces verts
- Création d'un temps fort pour réunir la population autour d'un évènement « zéro déchet »
- Développement du compostage domestique
 - Sensibilisation des habitants
 - Fourniture de composteurs

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Etat d'avancement : année 2022

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

TABLE DES MATIÈRES

THEME 1 : TRI ET SENSIBILISATION

AXE A : Amélioration de la connaissance des consignes de tri

- Action A1** : Soutien à la démarche de tri dans les écoles.....p 6
Action A2 : Optimisation du tri en déchèterie.....p 7
Action A3 : Optimisation et augmentation des points d'apports volontaires.....p 8
Action A4 : Customisation des PAVs.....p 9

AXE B : Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable

- Action B1** : Sensibilisation en déchèteriep 11
Action B2 : Sensibilisation via des outils de communicationp 12
Action B3 : Sensibilisation via les animations scolaires et périscolairesp 13

THEME 2 : BIODÉCHETS ET DECHETS VERTS

AXE C : Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

- Action C1** : Promotion du jardinage naturel pauvre en déchets auprès des communesp 15
Action C2 : Promotion du jardinage naturel pauvre en déchets auprès des habitantsp 17
Action C3 : Renforcement des actions de gestion domestique des biodéchets et des déchets verts des ménagesp 18

THEME 3 : DON ET RÉEMPLOI

AXE D : Augmenter la durée de vie des produits

- Action D1** : Promotion du réemploi à travers les Repair'Cafésp 20
Action D2 : Promotion du don à travers les Give Boxp 22

THEME 4 : ÉCO-EXEMPLARITÉ

AXE E : Être exemplaire en matière de prévention des déchets

- Action E1** : Eco-exemplarité de la CCPRB.....p 24
Action E2 : Participation aux journées emblématiquesp 25

AXE F : Réduire les déchets des entreprises

- Action F1** : Accompagnement des gros producteurs de déchets vers une démarche de tri et de valorisationp 27

SYNTHÈSE DES ACTIONS

En 2022, de nombreuses actions telles qu'un calendrier d'animations de sensibilisation au zéro-déchet, le développement des Repair'Cafés et la sensibilisation des communes et des habitants à la réduction des déchets verts ont pu être réalisées.

Quelques actions, notamment concernant les ateliers « Zéro Déchets » ont malheureusement dû être annulées face au manque d'inscrits au cours du premier semestre. Ce manque d'inscriptions, évoqué par de nombreuses collectivités est probablement encore une conséquence de la crise sanitaire. Toutefois, les 3 derniers ateliers de l'année ont réussi à rassembler plus d'une dizaine de participants par atelier ce qui nous laisse imaginer une plus grande implication dans ces animations de la part des habitants dans les années suivantes.

Beaucoup d'énergie a été mobilisée par l'ensemble du service Collecte et Valorisation des Déchets pour maintenir le service dans ce contexte particulier et pour conserver une dynamique dans la poursuite des actions de prévention.

Les projets phares de sensibilisation :

- Une opération d'accompagnement des habitants vers une réduction de leurs déchets verts et l'optimisation de l'entretien de leurs espaces naturels, à travers la création d'un réseau d'éco-jardiniers(-ères) et de balades horticoles en partenariat avec la Maison de la Nature de Hirtzfelden.
- La poursuite des Repair'Cafés sur le territoire, répartis tout au long de l'année, à une fréquence de un par mois.
- La continuité du projet de réhabilitation et de customisation de conteneurs aériens du territoire pour sensibiliser les habitants.
- La communication de toutes les informations concernant les actions de sensibilisation des habitants sur notre site internet, sur la page Facebook principale de la communauté de communes ainsi que dans la presse locale.
- La promotion des « couches lavables » à travers des ateliers de présentation ouverts aux habitants et le prêt de kits achetés par la communauté de communes.

SYNTHÈSE DES ACTIONS

Les performances de collecte et de valorisation

Entre 2021 et 2022, la **quantité de déchets collectée sur le territoire de la CCARB a diminué de 17 %**. Chaque habitant du territoire a ainsi produit en **2022 environ 528 kg** sur l'année contre 640 kg en 2021, 575 kg en 2020 et 615 kg en 2019.

La sensibilisation à la réduction des déchets effectuée tout au long de l'année par les agents de la collectivités ainsi que les agents de déchèterie a porté ses fruits. En 2022, aucun des tonnages n'est supérieur à ceux récoltés en 2021 ni même en 2020 (sauf pour les biodéchets qui avaient un taux moins élevés en 2020).

En 2023, l'instauration du nombre limité de passages en déchèterie devrait accentuer cette diminution. Les OMR devraient quant à elles également diminuer fortement contrairement aux Emballages et Papiers qui vont probablement augmenter en raison de la nouvelle extension des consignes de tri qui prend place en janvier 2023.

INDICATEURS		2021	2022	Variation 2021-2022
Porte à porte	<i>Ordures ménagères résiduelles</i>	4 253 tonnes	4 138 tonnes	- 3 %
Points d'apport volontaire (multi et cartons déchèteries inclus)	<i>Emballages et Papiers</i>	2 506 tonnes	2 082 tonnes	- 17 %
	<i>Verre</i>	1 446 tonnes	1 392 tonnes	- 4 %
	<i>Biodéchets</i>	706 tonnes	673 tonnes	- 5 %
Déchèteries et points verts	<i>Déchèteries et Points Verts</i>	12 456 tonnes	9 407 tonnes	- 24 %
TOTAL		21 367 tonnes	17692 tonnes	- 17 %

A branch with several green leaves is positioned in the upper left corner of the slide, extending towards the center. The background is a soft, light green gradient.

THÈME 1 : TRI ET SENSIBILISATION

***AXE A : Amélioration de la connaissance
des consignes de tri***

Action A1 - Soutien à la démarche de tri dans les écoles

Type d'action	Sensibilisation et mise en œuvre opérationnelle
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets recyclables des écoles
Public visé	Écoliers et personnel des écoles du territoire
Pilote de l'action	CCARB

Partenaires mobilisés

Écoles du territoire

Objectifs

- Amélioration de la connaissance des consignes de tri par les écoliers et le personnel des écoles.
- Amélioration du geste de tri.
- Diminuer le taux de déchets recyclables qui se retrouvent dans les OMR.

Résultats attendus

- Amélioration de la connaissance des consignes de tri par les écoliers et le personnel des écoles.
- Réduction des tonnages d'OMR collectés dans les écoles.
- Augmentation des flux de déchets recyclables multimatériaux en provenance des écoles.
- Augmentation du nombre d'écoles équipées en composteur.

Descriptif

Des poubelles de tri ont été achetées puis distribuées au sein des écoles du territoire qui souhaitent s'équiper.

Cette distribution a été accompagnée d'une sensibilisation directe au tri des déchets réalisée par les ambassadeurs. En 2018, une soixantaine de poubelles jaunes ont été distribuées afin de collecter les déchets recyclables « multi matériaux » (bouteilles et flacons en plastique, papiers, cartonnets, canettes, briques alimentaires). Cette démarche a été poursuivie en 2019, avec une nouvelle livraison de poubelles de tri et 2 classes supplémentaires sensibilisées au sein de l'école primaire de Widensolen. Aucune distribution supplémentaire n'a été faite en 2020.

Des animations d'introduction au compostage auprès des élèves des écoles primaires de Obersaasheim, Kunheim, Munchhouse et Hirtzfelden ont été faites en 2021 et 2022 dans le cadre de projets scolaires de gestion d'un composteur au sein de l'école. La communauté de communes s'est également occupée de l'installation du composteur.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de poubelles de tri livrées	60	1	-	-	-	
Nombre d'établissements équipés dans l'année	60	1	-	-	-	
Nombre de composteurs livrés	-	-	-	1	4	

La plupart des écoles du territoire sont aujourd'hui déjà équipées de poubelles de tri. Aucune nouvelle livraison n'a donc été faite en 2021 ni en 2022. Les écoles qui en ont besoin peuvent toutefois venir vers la CC pour en demander.

Action A2 - Optimisation du tri en déchèteries

Type d'action	Mise en œuvre opérationnelle
Année de réalisation	Débuté en 2019, poursuivit de 2020 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets valorisables apportés en déchèteries
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB
Tonnage en 2021	Déchets en déchèterie : 9 407 t

Partenaires mobilisés

Schroll, Association Espoir, Déchèterie à Biesheim, Déchèterie à Blodelsheim
Epalia, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Déchèterie à Blodelsheim
Véolia, agents de déchèteries

Objectifs

- Optimisation du tri en déchèteries
- Renforcement des connaissances des habitants sur les différentes filières existantes

Résultats attendus

- Diminution du tonnage de déchets ultimes et incinérables
- Optimisation des différentes filières de tri

Descriptif

De nombreuses actions de sensibilisation et de gestion des déchets sont mises en place pour optimiser le tri en déchèteries :

- Réalisation en 2021 de l'opération de collecte d'amiante-ciment pour les particuliers : participation de 108 usagers, 95 T collectées en vue d'un retraitement.
- Mise en place en 2021 de la filière mobilier à Dessenheim et Heiteren.
- En 2022 une nouvelle filière de plastiques rigides à été mis en place à Biesheim. Dans les 4 déchèteries du territoire, de nouvelles filières ont également été mises en place pour articles de sports et loisirs, articles de bricolages et jardins thermiques et les articles de bricolage et jardin outillage du peintre.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de nouvelles filières de tri		3	-	-	4	
Tonnage de déchets valorisés via ces nouvelles filières	-	Plastiques souples et rigides : 44,74 t Palettes : 1 plateau	-	-	Données ASL et ABJ non communiquées à ce jour	
Tonnage de déchets Bois en déchèterie	633,42 t	755,96 t	808,32 t	862,17 t	657 t	
Evolution du tonnage des déchets Bois en déchèterie	-	+ 122,54 t + 19%	+ 52,36 + 7%	+ 53,85 t + 7 %	- 205,17 t - 24 %	
Tonnage de déchets incinérables et ultimes en déchèterie	1828,93 t	1647,13 t	1328,8 t	1432,74 t	1 183 t	
Evolution du tonnage des déchets incinérables et ultimes en déchèterie		- 181,8 t - 10%	- 318,33 t - 23%	+ 103,94 t + 8 %	- 249,74 t - 17%	

Action A3 - Optimisation et augmentation des points d'apports volontaires

Type d'action	Sensibilisation, animation, communication et mise en oeuvre opérationnelle
Année de réalisation	Débuté en 2019, poursuivit de 2020 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets recyclables ou biodéchets
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB
Tonnage en 2022	Déchets recyclables en PAV : 2 082 t Biodéchets en PAV : 673 t

Descriptif

En 2022, un déploiement massif de conteneurs aériens supplémentaire a été prévu pour renforcer le parc suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023. Le déploiement de ces nouveaux conteneurs n'a toutefois pu se faire que sur le mois de janvier 2023.

La mise en place de ces équipements permet de répondre à la demande des usagers du territoire en termes de tri des déchets et d'accompagner au mieux les changements de comportements inhérents à la mise en place de la RI.

Dans la continuité du point ci-dessus, la CCARB veille à harmoniser les conteneurs afin de disposer d'un code couleur unique sur le territoire de la CCARB, et faciliter le tri aux usagers.

Partenaires mobilisés

Chaudronnier Chaudrotech, Citéo

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Tonnages de biodéchets collectés en PAV	668,14 t	748,94 t	597,14 t	706 t	673 t	
Tonnage de multi matériaux collectés en PAV	2 502,17 t	2 737,94 t	2573,28 t	2 587 t	2 082 t	
Tonnage de verre collectés en PAV	1 393,16 t	1 380,58 t	1 495,18 t	1 446 t	1 392 t	
Evolution du tonnage de déchets, multi matériaux et verres collectés en PAV par rapport à l'année précédente	-	+ 303,99 t + 7 %	201,41 t - 4,32 %	+ 73,4 t + 1,57 %	- 562 t - 22 %	

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de conteneurs de tri	347	367	369	369	369	
Nombre de conteneurs de tri réparés et décorés		5	14	10	0	
Nombre de conteneurs de tri réparés et repeints en suivant les coloris nationaux		8	1	8	10	
Nombre total de conteneurs de tri aériens réparés		13	11	3	0	

Action A4 - Personnalisation des conteneurs

Action phare !

Descriptif

En 2021, le projet a été relancé dans un premier temps avec le MAUSA au cours du 1^{er} trimestre. 3 conteneurs ont été customisés avec 3 écoles primaires du territoire ainsi qu'un artiste. Au cours du second trimestre, c'est avec le collège de Volgelsheim couplé à un artiste local que le projet a continué. 7 thèmes ont été choisis parmi les dessins que les élèves ont réalisé en classe d'arts plastiques. Le 1^{er} et le 6 juillet 2021, la finalisation de la customisation a été faite par les élèves, accompagnés de l'artiste. Des animations ludiques de sensibilisation et de prévention des déchets à destination des élèves et animées par deux agents de la CCPRB ont accompagnées ces journées. **Au total, ce sont donc 10 conteneurs qui ont été customisés en 2021.**

En 2022, dans le cadre de son déploiement de nouveaux conteneurs en début 2023 liée à l'extension des consignes de tri, la collectivité a rencontré plusieurs photographes du territoire pour choisir 6 photos qui seront affichées sur les conteneurs. 4 photos ont été choisies pour les conteneurs multi-matériaux et 2 photos ont été choisies pour les conteneurs à verres. Ces photos, qui ont toutes été prises sur le territoire, par un photographe du territoire (M. Norbert Kempf), ont pour but de sensibiliser les habitants à la beauté de leur territoire et à l'importance de le préserver : « Moins de déchets pour plus de biodiversité ». Ces conteneurs seront mis en place en début 2023.

Partenaires mobilisés

Chaudronnier Chaudrotech, M. Ridé (artiste), Collège de Volgelsheim, Photographe M. Norbert Kempf

Objectifs

- Sensibiliser les élèves au recyclage et au cycle de vie des produits (extraction de la matière première-production-utilisation-collecte-revalorisation).
- Initier les élèves à l'écocitoyenneté et au civisme.
- Enrichir les parcours éducatifs de l'élève (avenir, citoyen et éducation artistique et culturelle).
- Initier les échanges entre élèves et professionnels de terrain.

Résultats attendus

- Diminution des dégradations de conteneurs aériens
- Augmentation de la sensibilisation au recyclage des habitants



A branch with several green leaves is positioned in the upper left corner of the slide, extending towards the center. The background is a soft, light green gradient.

THÈME 1 : TRI ET SENSIBILISATION

***AXE B : Renforcer les actions emblématiques
favorisant la consommation responsable***

Action B1 - Sensibilisation en déchèteries

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Habitants, communes et professionnels de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Partenaires mobilisés

Prestataire de gestion du haut de quai des déchèteries

Objectifs

- Réduire les flux de déchets apportés en déchèteries.
- Améliorer le tri en déchèteries et promouvoir les nouvelles filières de valorisation.
- Diminuer l'apport de déchets par des usagers hors territoire.
- Diminuer les passages de professionnel « déguisés » en particulier.
- Diminution des apports de sacs OMR en déchèteries.

Plan d'action

Rencontre des usagers sur les différentes déchèteries du territoire. Information des usagers sur les filières en place sur les déchèteries et sur les alternatives pour réduire ses apports, via une valorisation à domicile par exemple. Rappel des consignes d'accès aux déchèteries si besoin.

Résultats attendus

- Diminution des tonnages de déchets apportés en déchèteries.
- Diminution des fraudes à l'entrée en déchèteries.
- Diminution des apports non autorisés en déchèteries (apport de sacs OMR).

Descriptif

Les déchèteries et points verts sont les points de collecte les plus importants avec 58 % du gisement de déchets produits sur le territoire. Pour réduire cette quantité, une sensibilisation en déchèteries auprès des usagers permet de :

- Rappeler les consignes de tri et répondre aux éventuelles questions ;
- Vérifier les badges d'accès ;
- Promouvoir la ressourcerie et la benne éco-mobilier ;
- Sensibiliser à la réutilisation des déchets verts chez soi ;
- Aider les agents de déchèteries à conseiller les usagers.

Le contrôle de badges à l'entrée a pour objectif de diminuer l'apport de déchets par des usagers hors territoire. Il favorise également la mise en lumière des professionnels « déguisés » qui souhaitent accéder aux sites en utilisant leur badge de particulier, usage qui leur permet d'éviter de s'acquitter du paiement de leurs déchets professionnels.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021 -2022	2023
Nombre de demi-journées de sensibilisation réalisées	14 en déchèteries + 56 en PAV	10	23	Non quantifiable *	
Estimation du nombre d'usagers sensibilisés	280 en déchèteries + 637 en PAV	200	400	Non quantifiable *	

** En 2022, comme en 2021, la sensibilisation en déchèterie a été faite au fil de l'eau tout au long de l'année lors de chaque visite des agents de la Communauté de Communes. Les demi-journées et le nombre d'usagers sensibilisés ne peuvent donc pas être quantifiés.*

Action B2 - Sensibilisation via des outils de communication

Type d'action	Communication et sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Habitants, communes et professionnels de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Descriptif

La CCARB utilise tous les moyens et outils de communication à sa disposition pour sensibiliser ses usagers :

- Plusieurs documents de communication ont été conçus sur diverses thématiques ;
- Un guide de la gestion des déchets annuel est distribué à tous les habitants en début d'année ;
- Une grand nombre d'informations sont relayées sur les pages Facebook et Instagram ainsi que sur le site internet ;
- Les communes servent également de relais d'information avec la parution fréquente d'articles au sein de leurs bulletins communaux.
- La presse locale est partie prenante du plan de communication de la CCARB.

Partenaires mobilisés

ADEME, Communes, Presse, Imprimeurs, Agences de création graphique/communication...

Objectifs

Sensibiliser les usagers à la réduction et au tri des déchets.

Sensibiliser les usagers à une valorisation à domicile de leurs déchets.

Plan d'action

Diffusion régulière d'informations de sensibilisation ou pratiques sur la gestion des déchets et comment les diminuer. Utilisation d'un maximum de canaux différents de communication (presse, communication écrite, communication orale via des événements ou via les agents de sensibilisation, réseaux sociaux...).

Résultats attendus

- Amélioration de la connaissance des consignes de tri auprès des usagers.
- Entrée des pratiques de réduction et de zéro déchet des déchets dans les habitudes des habitants,
- Diminution du flux des OMR.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Documents de sensibilisation papier	Stop pub, mémento du tri 2018, affiches animations	Guide de la gestion des déchets 2019, mémento du tri 2019, affiche contre les dépôts sauvages, affiches animations	Guide de la gestion des déchets 2020, affiches animations, guide sur les couches lavables, flyer sur le jardinage au naturel	Guide de la gestion des déchets 2021, affiches animations	Guide de la gestion des déchets 2021, affiches animations	
Nombre de publications sur la page CCPRB Zéro Déchet		108	55	* Non quantifiable Publications qui concernent la réduction des déchets	-	
Nombre d'abonnés et de mentions « j'aime » sur la page Facebook		273 abonnés 262 j'aime	347 abonnés 334 j'aime	3 235 abonnés 2 815 j'aime Sur la page Facebook principale	3 500 abonnés 3 000 j'aime Sur la page Facebook principale	

* La page Facebook zéro déchet a été supprimée au cours du dernier trimestre 2021, nous n'avons donc aujourd'hui plus accès aux informations concernant le nombre de publications réalisées sur cette page. Les informations sont aujourd'hui diffusées sur la page principale de la Communauté de Communes afin de toucher un plus grand nombre d'habitants. 12

Action B3 - Sensibilisation via les animations scolaires et périscolaires

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Habitants, communes et professionnels de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Descriptif

Un partenariat a été créé avec la Maison de la Nature du Vieux Canal, située dans la commune de Hirtzfelden (convention d'objectifs). Dans ce cadre, des animations sur les thématiques de la prévention des déchets et de l'éco-consommation sont proposées aux écoles du territoire. Plusieurs animations différentes sont possibles sur chaque thème.

- Animations sur les déchets : « **Pépère, le héros des déchets verts** » ; « **Des poubelles presque vidées** »
- Animations sur l'éco-consommation : « **Consommons mieux, gaspillons moins** » ; « **Energie se puise et s'épuise** ».

Partenaires mobilisés

Maison de la nature du Vieux Canal à Hirtzfelden, Ecoles maternelles et primaires des communes de Artzenheim, Fessenheim, Kunheim, Neuf-Brisach, Obersaasheim, Volgelsheim, Weckolsheim et Wiedensolen.

Objectifs

- Sensibiliser les écoliers et leurs familles au tri des déchets.
- Faire connaître les bonnes pratiques pour réduire ses déchets aux enfants et à leurs familles.

Plan d'action

Sensibiliser un maximum d'enfants du territoire en passant par des interventions en milieu scolaire.

Résultats attendus

- Amélioration de la connaissance des consignes de tri auprès des enfants et de leurs familles.
- Augmentation de la connaissance des astuces et pratiques pour réduire ses déchets.
- Amélioration du tri des déchets.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'animations	30	35	28	22	22	
Temps total d'animation en journée	30	27,5	21	11	21	
Nombre de classes participantes	32	29	27	20	14	
Nombre d'élèves sensibilisés	743	510	600	381	261	

A close-up photograph of a branch with several green, oval-shaped leaves. The leaves are in focus, showing their veins and natural texture. The background is a soft, out-of-focus light green, suggesting a natural outdoor setting with sunlight filtering through. The overall tone is fresh and organic.

THÈME 2 : BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS

AXE C : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Action C1 - Promotion du jardinage naturel pauvre en déchets auprès des communes

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets verts des communes/collectivités
Public visé	Collectivités : agents d'entretien des espaces verts et élus
Pilote de l'action	CCARB

Objectifs

- Réduire les apports de déchets verts issus de l'entretien des communes, en déchèteries.
- Faire connaître des techniques naturelles pour l'entretien des espaces verts, permettant de produire moins de déchets verts et moins chronophage pour les agents d'entretien.
- Identifier, lister et quantifier les déchets verts du patrimoine vert d'une commune.
- Donner la vocation de chaque espace vert (créé ou à créer), puis trouver des solutions pour éviter ou diminuer leur production de déchets verts grâce à des aménagement ou des techniques appropriées.
- Pour les espaces verts existants, optimiser leur valorisation in situ.
- Créer des synergies et des mutualisations de moyens avec les acteurs locaux (circuits courts).
- Engendrer des transpositions de pratiques de gestion des déchets verts vers les habitants (aménagement, paillage, compostage, jardinage écologique, ...).

Partenaires mobilisés

Eric Charton expert en jardinage au naturel, Communes volontaires du territoire, Associations locales ou acteurs professionnels pouvant s'engager dans des circuits courts.

Résultats attendus

- Mise en place d'aménagements végétales à faibles productions de déchets dans les communes.
- Mise en place de solutions et techniques de revalorisation sur les communes de leurs déchets verts.
- Réduction des tonnages de déchets verts en déchèteries et points d'apports volontaires des communes.

Planning 2021	
Janvier 2021	Lettre d'information : Publication de photos, témoignages de communes et conseils de jardinage au naturel.
23 mars 2021	2ème Rencontre d'échanges avec les agents-jardiniers et élus à Fessenheim.
23/03 + 29/04/2021	Rencontres individuelles de 2 communes.
Avril 2021	Lettre d'information : Publication de photos, témoignages de communes et conseils de jardinage au naturel.
Avril 2021	Création d'un groupe Whatsapp Réseau Déchets verts avec les agents des espaces verts pour faciliter la communication des informations.
Août 2021	Bilan final de l'opération.

Action C1 - Promotion du jardinage naturel pauvre en déchets auprès des communes
Descriptif

Dans le cadre de sa démarche de réduction de déchets verts, la CCARB a initié en 2018 une opération « Vers une gestion intégrée des déchets verts communaux sur le territoire de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach ». Un partenariat avec Eric Charton, expert en jardinage au naturel, a été réalisé sur 3 ans pour accompagner les communes intéressées. La réunion de lancement, le 24 avril 2019, a permis d'expliquer le projet aux communes et répondre aux interrogations. Sept communes se sont montrées intéressées par une rencontre individuelle avec Eric Charton. Ces rencontres, qui se sont déroulées en juillet 2019, ont permis d'établir un diagnostic de leur gestion des déchets verts avant le projet, et ont donné lieu à des préconisations personnalisées d'améliorations des pratiques..

Le 26 février 2020, la 2ème rencontres d'échanges avec les communes a eu lieu à Logelheim. La commune a ainsi pu présenter les actions qu'elle a mise en place en 2019. A l'issue de cette réunion, 7 communes ont été accompagnées individuellement en 2020 par Eric Charton avec un diagnostic de la gestion de leurs espaces verts et des préconisation personnalisées. Avec les deux communes qui se sont montrées intéressées pour le début de l'année 2021, ce seront 16 communes sur les 29 du territoire qui seront sensibilisées.

Au cours de ce projet, des techniques pour réduire ses déchets verts ont été présentées et adoptées par les communes et du lien a été créés entre les collectivités. Afin de garder ce lien, un groupe Whatsapp a été créé pour permettre aux agents de partager leurs interrogations et d'échanger sur leurs pratiques et à la collectivité de continuer la diffuser d'idées pour réduire les déchets verts et jardiner au naturel. Des réunions d'échanges seront également organisées encore une à deux fois par an dans cette même optique.

En 2022, 2 réunions d'information sur les nouvelles règlementations ont été organisées avec l'intervention de la FREDON.

Indicateur de réalisation					
Année		2019	2020	2021	TOTAL
Nombre de communes ayant été conseillées par l'expert en jardinage au naturel	Objectif	8	12	2	-
	Réel	7	7	2	16
Nombre de communes ayant eu un accompagnement plus poussé	Objectif	2	2	2	-
	Réel	2	0	0	2
Indicateur financier					
Budget	Prévisionnel	1460 €	1060 €	520 €	-
	Réel	2020 €	1060 €	520 €	3600€-
Indicateurs de résultat					
Tonnages de déchets verts en déchèteries	3 693,83 t	4 262,02 t	3 503,14 t	4 557,15 t	
Evolution des tonnages de déchets verts en déchèteries d'une année à l'autre	-	+15%	-18%	+ 30 %	

Action C2 - Promotion du jardinage naturel pauvre en déchets auprès des habitants

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets verts des particuliers
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Partenaires mobilisés

Maison de la nature du vieux canal à Hirtzfelden, Eric Charton Expert en jardinage au naturel.

Descriptif

Dans le cadre de sa démarche de réduction de déchets verts, la CCPRB a entrepris, début 2019, de créer et former un réseau d'éco-jardiniers. Ce réseau, composé d'habitants de la CCPRB, a pour objectif de promouvoir le jardinage au naturel chez les particuliers, à travers divers événements. En 2020, la co-construction de ce projet a permis la préparation d'une convention à l'initiative de la Maison de la Nature du Vieux Canal afin de programmer dès 2021 la formation d'éco-jardiniers sur le territoire. En septembre 2021, une première session de formation d'éco-jardiniers a débutée sur le territoire avec un groupe de 20 habitants. 3 sessions ont eu lieu entre 2021 et 2022.



La CCPRB organise également des balades horticoles. Ces balades sont présentées par M. Eric Charton en partenariat avec la Maison de la Nature de Hirtzfelden. Cette animation consiste à se « balader » dans les rues d'une commune et de regarder « au dessus des barrières » le jardin de « monsieur tout le monde » ainsi que les espaces naturels de la commune. M. Charton conseille alors les participants sur les meilleures pratiques à avoir et répond à toutes leurs questions. C'est une forme d'animation qui plaît beaucoup car elle permet de se promener pendant environ deux heures et de se laisser porter par la beauté de la nature tout en échangeant sur les meilleurs pratiques à avoir dans son propre jardin.

En 2021, quatre balades horticoles ont été réalisées dans les communes de Baltzenheim, Volgelsheim, Roggenhouse et Hettenschlag et quatre balades sont à nouveau prévues pour l'année 2022 dans les communes de Hirtzfelden, Biesheim, Munchouse et Appenwihr.

Objectifs

- Former des personnes relais sur le jardinage au naturel.

Résultats attendus

- Diminution des tonnages de déchets verts collectés en déchèterie et PAV.

Indicateur de réalisation - création d'un réseau d'éco-jardiniers

Année	2021	2022	2022	Total
Groupe	N°1	N°2	N°3	-
Nombre de personnes formées	20	12	20	52
Dépenses				10 500 €

Action C3 - Renforcement des actions de gestion domestique des biodéchets et des déchets verts des ménages

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets verts des particuliers
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Partenaires mobilisés

Magasin Benoist Bricolage à Volgelsheim, Supermarché Super U à Fessenheim, La fabrique des gavottes

Objectifs

- Sensibiliser les usagers à la valorisation de proximité des déchets verts.
- Diminuer les apports de déchets verts en déchèterie et PAV.

Résultats attendus

- Diminution des tonnages de déchets verts collectés en déchèterie et PAV.
- Augmentation du nombre de composteurs domestiques sur le territoire.



Descriptif

La CCPRB a également continué d'inciter au compostage domestique, via son opérateur de participation à l'achat de composteurs pour les habitants du territoire. Celle-ci s'élève à 15 ou 20 € par composteur. En 2021, 25 composteurs ont pu être financés grâce à cette aide à l'achat.

Fin 2022, la CCARB a décidé de changer de fonctionnement en investissant directement elle-même dans l'achat de composteurs 400L en bois. Ces composteurs, prix en charge à 60% par la collectivité, sont vendus au prix réduit de 32 euros aux habitants du territoire.

Un questionnaire sur les habitudes des habitants en terme de gestions de leurs biodéchets et déchets verts est posé à chaque acheteurs afin de permettre à la collectivité de récupérer suffisamment de données pour appréhender au mieux les besoins des habitants.

Indicateurs de réalisation

Depuis son investissement dans l'acquisition de composteurs (210 composteurs achetés fin 2022), la collectivité a déjà revendu **38 composteurs en l'espace de 2 mois**. L'action poursuivra son cours tout au long de l'année 2023.





CHARTRE D'UTILISATION DU COMPOSTEUR VENDU À PRIX RÉDUIT PAR LA CCARB

La Communauté de Communes du Pays Bilo-Brisach vous propose de profiter de l'achat à prix réduit (32€) d'un composteur en bois d'une capacité de 400L.

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez :

- Habiter le territoire de la Communauté de Communes du Pays Bilo-Brisach et y être titulaire du revenu d'attachement des particuliers ménages ;
- Utiliser le composteur sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Bilo-Brisach ;
- Retourner le formulaire ci-joint complété à la Communauté de Communes du Pays Bilo-Brisach (voir ci-dessous), soit directement auprès de l'usager bénéficiaire (le cas échéant) ;
- Réviser votre souscription à la CCARB, via votre acte de souscription (proposer votre) d'adhésion.

➔ Prendre le contact pour la prise de souscription, votre ADHÉSION N° 1474212 - cccarb@paysbilobrisach.fr

Del. 2022.001.001.001.001.001.001

Le prix du composteur, soit 32 €, sera directement ajouté à votre prochaine facture d'égouts régularisés.

Informations sur le bénéficiaire :

Le nom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Attester les personnes dans le foyer : _____

Adresse d'utilisation : Communauté de Communes Autre : _____

Conditions d'investissement :

Le composteur _____ s'engage à utiliser ce composteur à l'adresse indiquée ci-dessus conformément aux recommandations techniques par la Communauté de Communes du Pays Bilo-Brisach.

Le : _____ Le : _____

Attestation Lu et approuvé et signé(e) :

A close-up photograph of a branch with several bright green, oval-shaped leaves. The leaves are slightly out of focus, creating a soft, natural background. The lighting is bright, suggesting sunlight filtering through the foliage.

THÈME 3 : DON ET RÉEMPLOI

AXE D : Augmenter la durée de vie des produits

Action D1 - Promotion du réemploi à travers les Repair'Cafés

Action phare !

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Partenaires mobilisés

Bénévoles du territoire, Communes du territoire

Descriptif

Le réemploi, la réparation et la réutilisation sont des piliers de l'économie circulaire. Ils permettent de donner une seconde vie au produit et favorisent ainsi la réduction de la production de déchets sur le territoire.

La CCPRB mets donc en œuvre un certain nombre d'actions en faveur du don et du réemploi..

En 2018, la CCPRB a impulsé la création d'un Repair'Café, en prenant appui sur l'exemple du Repair'Café du Pays d'Hanenberg. Grâce à la motivation de quelques bénévoles, le premier Repair'Café du Pays Rhin Brisach a pu se tenir le 12 janvier 2019, à la salle des fêtes de la commune de Namsheim. 12 bénévoles étaient présents pour répondre à la demande de 30 usagers venant réparer leurs objets défectueux ; cette première édition a permis d'éviter la production de 51 kg de déchets.

Suite à ce premier succès, un calendrier annuel de Repair'Cafés a vu le jour. En 2020, malgré la crise sanitaire, 4 Repair'Café se sont ainsi tenus, en itinérance dans les différentes communes du territoire et ont réuni 87 personnes.

En 2021, les 4 premiers Repair'Cafés ont également dû être annulés à cause de la crise sanitaire. Toutefois, à partir du mois de mai, une rencontre par mois (hors août) a pu s'organiser dans les communes de Fessenheim, Roggenhouse, Urschenheim, Hettenschlag, Vogelgrun et Wolfgantzen.

En 2022, 11 Repair'Cafés ont pu avoir lieu différentes communes, le but étant de se déplacer sur tout le territoire afin de permettre à tous les habitants d'avoir une rencontre proche de leur domicile.

Les bénévoles ont su intéressés les communes qui se sont bousculées pour réserver leurs dates. En 2023, 11 dates sont déjà prévues et quelques communes ont même déjà réservé pour 2024.

Objectifs

- Sensibiliser les usagers à la réparation des objets.
- Inciter les usagers à réparer ou à donner plutôt qu'à jeter.

Résultats attendus

- Augmentation du nombre de participants et du nombre d'objets apportés pour être réparés.
- Augmentation du nombre de bénévoles participants activement aux Repair Café.
- Diminution des volumes de déchets électroniques, textiles, livres, de décorations, etc.



Action D1 - Promotion du réemploi à travers les Repair'Cafés

Action phare !

INDICATEURS DE RÉALISATION	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de Repair'Cafés	9	4 (5 annulés)	6 (4 annulés)	11	
Nombre d'appareils présentés	219	120	155	366	
Poids de déchets évités	592,36 kg	254,62 kg	366,59 kg	917,25 kg	

DATE	LIEU
Samedi 15/01	Hirtzfelden : Maison de la nature du Vieux Canal - Rue de Bâle
Samedi 19/02	Kunheim : Salle Kagress - 57 rue principale
Samedi 12/03	Appenzeln : Salle des fêtes - 4 rue des Bâlois
Samedi 09/04	Fessenheim : Passoire d'antennes - La Roche - 1 rue de l'Europe
Samedi 14/05	Hirtzfelden : Maison de la nature du Vieux Canal - Rue de Bâle
Samedi 11/06	Biesheim : Salle St-Eusèbe - Route de l'industrie
Samedi 09/07	Vogelgrun : Art Rhena - 14 de Rhin
Samedi 10/09	Hettenschlag : Atelier communal à la Schöpl - 2 place de l'Europe
Samedi 15/10	Gempwasser : 25 grand rue
Samedi 09/11	Hirtzfelden : Maison de la nature du Vieux Canal - Rue de Bâle
Samedi 10/12	Kunheim : Salle Kagress - 57 rue principale

Entrée libre / Horaires : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
 Merci de ne venir qu'avec des objets facilement transportables

(En l'absence de l'association locale, passer à l'office d'après la liste des Coordinateurs de Comités/Des Participants/Des bénévoles de Repair Café (renseigner avant de venir y prendre)

Contact : Louise SCHALK | louise.schalk@peymétric.ch | 06 74 61 66 02



DÉTAILS 2022	Quantité	Poids	Répartition (selon quantité)
Matériel présenté	366	1 559,89 kg	100 %
Matériel réparé	212	917,25 kg	57,92 %
Matériel réparable (pièce à changer etc)	85	453,40 kg	23,22 %
Matériel non réparable	69	189,24 kg	18,85 %

Action D2 - Promotion du don à travers les Give Box



Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Objectifs

- Sensibiliser les usagers à la revalorisation de leurs objets usagers via le don.
- Inciter les usagers à réparer ou à donner plutôt qu'à jeter..

Résultats attendus

- Augmentation du nombre d'objets déposés dans les Give Box ou en ressourcerie.
- Diminution des volumes de déchets électroniques, textiles, livres, de décorations, etc.

Partenaires mobilisés

Ecoles du territoire, Centre Europe à Volgelsheim, Médiathèque de Biesheim

Descriptif

Des GiveBox (GB) ont été mises en place sur le territoire. La première a été créée le 24/04/2018, dans le cadre d'une animation de sensibilisation extrascolaire sur la thématique du réemploi et de la réduction des déchets. Cette GB fut installée au Centre Europe à Volgelsheim. À la suite de l'installation de cette première GB, une deuxième GB, plus grande, a été décorée le 29/10/2018, toujours avec l'aide des enfants bénévoles du territoire. Elle a été installée en début d'année 2019 à la médiathèque de Biesheim et a rencontré, à son tour, beaucoup de succès. Un roulement intéressant avait été constaté sur la GB du centre culturel de Volgelsheim : vêtements, livres, jeux de société, vaisselle, bibelots, tableaux, etc. Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges.

Malheureusement, avec les restrictions sanitaires de 2020, les GB sont devenues plus difficiles d'accès en fonction des périodes et les échanges ont donc été moins nombreux. La médiathèque de Biesheim a souhaité retirer la GB de ses locaux. Puis, suite au déménagement des services de la CCPRB qui était installés au Centre Europe, la GiveBox qui y était installée a également dû être temporairement retirée en fin d'année 2021.

Toutefois, deux nouvelles GiveBox ont tout de même été customisées en 2021 dont une pour le collège de Volgelsheim.

En 2022, 2 nouvelles GiveBox ont à nouveau été customisées et mises en place sur le territoire.



INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de GiveBox créées	2	0	0	2	2
Nombre de GiveBox installées sur le territoire	1	1	0*	3**	2

*Pour des raisons de sécurité sanitaire, les GiveBox ont été fermées une bonne partie de l'année 2020

** En fin d'année, seules deux Givebox sont restées disponible. Les agents de la CCPRB ayant n'étant plus dans les locaux, la GiveBox installée au Centre Eurooe de Volgelsheim a du être retirée en attendant de lui trouver une nouvelle place.

A photograph of green leaves on a branch, positioned in the upper left corner of the slide. The background is a soft, light green gradient.

THÈME 4 : ÉCO-EXEMPLARITÉ

AXE E : Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Action E1 - Eco-exemplarité de la CCARB

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Communes, agents de déchèteries ou de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Descriptif

« Sois le changement que tu voudrais voir dans ce monde... » M.K Gandhi.

Afin de mener à bien des actions de prévention des déchets, il est primordial que la CCARB porte elle-même ce changement de comportement. Achats responsables, tri des déchets, impressions recto-verso et en noir et blanc, etc. ont été menés à bien au cours de l'année de 2018 et 2019.

La campagne « Au travail aussi je tri » lancée en 2018 a été poursuivie en 2019. Une signalétique spécifique pour le tri a été créée à cet effet.

Toutes ces actions ont été poursuivies en jusqu'en 2022.

Partenaires mobilisés

Agents de la CCPRB

Objectifs

- Améliorer le tri à la CCARB.
- Sensibilisation les agents de la CCARB à l'éco-consommation et au tri des déchets.

Plan d'action

Des poubelles de tri ont été installées à différents endroits stratégiques de la CCPRB. Des affiches signalétiques détaillant les consignes de tri les accompagnent. Des bonnes pratiques pour les impressions, les achats et le tri ont largement été diffusées au sein des équipes. Des animations de sensibilisation des agents sont également proposées.

Résultats attendus

- Diminution des OM produits par la CCARB.
- Augmentation du flux de déchets recyclables produits par le CCARB.
- Agents sensibilisés à la problématique des déchets, au tri et à l'éco-consommation.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volume d'OMR collecté au siège de la CCARB (bac 360 L)	18 360 L	20 880 L	18 000 L	15 480 L	15 480 L	
Volume de multi matériaux produits au siège de la CCARB	15 180 L (avril à décembre)	17 160 L	14 820 L	19 340 L	17 160 L	

Action E2 - Participation aux journées emblématiques

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets ménagers et assimilés
Public visé	Habitants de la CCARB
Pilote de l'action	CCARB

Descriptif

En 2022, le salon de l'artisanat et des métiers organisé par la CCARB a pu être organisé et a été suivi par le service Déchets de la collectivité en à travers la mise en place d'affiches et d'explication du tri sur la manifestation ainsi qu'une sensibilisation auprès des exposants et des visiteurs. L'événement « L'île aux enfants a également été suivie par le service Déchets.

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 21 au 28 novembre 2022) a également été suivie par la collectivité avec l'organisation d'un atelier fabrication de lessive et d'adouccissant ainsi que de la communication sur les réseaux sociaux.

Partenaires mobilisés

Département du Haut-Rhin, Bénévoles du Repair café, Vie verte (Céline Portal), Agents de la CCARB, Eco-Manifestation Alsace

Objectifs

- Sensibiliser un large public à la problématique et à la réduction des déchets.
- Promouvoir l'éco-consommation.
- Favoriser le réemploi.

Résultats attendus

- Une population mieux informée sur les déchets.
- Réduction du flux d'OMR.
- Amélioration du tri des déchets



INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de journées emblématiques rejoins	3	3	2		3	
Nombre de participants pour chacune des actions proposées pour illustrer ces journées emblématiques	Sensibilisation CCPRB : 23 Conférence ZD : 31 Animations : 32	Repas partagé CCPRB : 19 Conférence ZD Repair'Café : 28	Atelier : 9 Repair'Café : 19	0	Atelier : 15	

ALSACE PROPRE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de communes ayant rejoint l'opération	21	15	Opération annulée	Opération annulée	15	
Volume de déchets ramassés (estimation en litres)	16 000 L	12 000 L	Opération annulée	Opération annulée	Non évaluable	

A close-up photograph of a branch with several green, oval-shaped leaves. The leaves are in focus, showing their veins and natural texture. The background is a soft, out-of-focus light green, suggesting a bright, natural setting.

THÈME 4 : ÉCO-EXEMPLARITÉ

AXE F : Réduire les déchets des entreprises

Action F1 - Accompagnement des gros producteurs de déchets vers une démarche de tri et de valorisation

Type d'action	Sensibilisation
Année de réalisation	Débuté en 2018, poursuivit de 2019 à 2021. Renouvelé en 2022
Produits visés	Déchets des gros producteurs
Public visé	Professionnels réduisant beaucoup de déchets
Pilote de l'action	CCARB

Partenaires mobilisés

Entreprises du territoire (gros producteurs), Prestataires de collecte des multi-matériaux

Objectifs

- Inciter les professionnels au tri
- Rediriger le flux de déchets recyclables des gros producteurs du territoire, de la collecte de la CCARB vers une gestion par des entreprises privées

Plan d'action

Invitation des acteurs de l'évènementiel local à une réunion d'information animée par Eco-manifestation Alsace pour leur présenter le programme d'accompagnement. Prise de contact par les organismes intéressés par un accompagnement. Mise en place de solutions de communication et de gestion des déchets sur les évènements.

Résultats attendus

- Collecte du flux de multi-matériaux et verre des gros producteurs par une entreprise privée.
- Diminution des tonnages de multi-matériaux et verres collectés par la CCARB.
- Diminution des problèmes inhérents à des multi-matériaux professionnels sur les PAV.

Descriptif

Dans un cadre expérimental, une collecte spéciale du flux multimatériaux a pris effet en début d'année 2018 pour les entreprises dites « gros producteurs », par le biais d'un prestataire privé. Des bacs jaunes pour le flux multimatériaux ont donc été distribués et une collecte en porte-à-porte, en C0.5 (soit tous les 15 jours), a débuté pour 9 structures.

Cette collecte a été mise en place afin d'inciter les « gros producteurs » de déchets à trier et, ainsi, réduire leurs volumes d'OMR et donc leurs frais de redevance incitative.

Cette solution n'est cependant pas pérenne. Elle représente un coût supplémentaire pour la CCARB.

Une réflexion a été menée en 2019 avec les professionnels afin de trouver une alternative. A compter de 2020, une nouvelle tournée a été mise en place toujours par le biais d'un prestataire privé pour le multimatériaux. La collecte du verre pour ces entreprises est possible également. Chaque professionnel s'acquitte du montant de sa prestation en direct.

INDICATEURS DE RÉALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Production OMR ADMINISTRATIONS	2 219 660 L	2 234 640 L	1 779 420 L	1 988 440 L	2 129 720 L	
Production OMR PROFESSIONNELS	10 376 360 L	10 813 520 L	10 013 060 L	9 796 440 L	9 726 240 L	
Production OMR ADMIN et PRO	12 609 040 L	13 051 380 L	11 794 440 L	11 786 280 L	11 856 660 L	

ANNEXE – Planning des ateliers Zéro Déchets - 2022

PLANNING ACTIVITÉS MAINTENUES					
DATE	ANIMATEUR	ATELIER	LIEU	PARTICIPANTS	COÛT ANIMATION
22 février	Taktik Eco	Elaboration de produits: explications, trucs et astuces	VOLGELSHEIM	14	272,32 €
16 février	Taktik Eco	Réalisation d'un déodorant et d'un gel douche (2ateliers)	FESSENHEIM ET VOLGELSHEIM	16	566,22 €
02 juin 2022	Céline portal	Cosmétique et hygiène zéro déchet	APPENWIHR	8	350,00€
08 juin 2022	Taktik Eco	Salle de bain zéro déchets	BIESHEIM	4	296,33 €
17 juin 2022	Taktik Eco	Produits ménagers naturels de la cuisine	ROGGENHOUSE	7	294,90 €
23 juin 2022	Taktik Eco	Protections hygiéniques lavables	VOLGELSHEIM	6	260,35 €
08 novembre 2022	Taktik Eco	Shampooing solide et gel douche	FESSENHEIM	15	344,82 €
10 novembre 2022	Taktik Eco	Protections hygiéniques lavables	FESSENHEIM	6	275,30 €
16 novembre 2022	Taktik Eco	Cosmétiques « préparons l'hiver »	VOLGELSHEIM	7	298,77 €
23 novembre 2022	Taktik Eco	Lessive et adoucissant	BIESHEIM	15	244,33 €

Coûts des animations 2022

3 203,34 €



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SITDCE

ANNEE 2022



Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs

32 Cours Sainte Anne

68000 COLMAR

Tél : 03.69.99.55.90

syndicats.intercommunaux@agglo-colmar.fr

En vertu du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les collectivités membres du Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs sont tenus de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'élimination des déchets. Ce document est ensuite tenu à la disposition du public dans les collectivités membres. Afin de permettre aux collectivités membres du SITDCE d'établir ce RPQS, le SITDCE établit chaque année un rapport d'activité.

1 GENERALITES

Créé en 1981, le SITDCE se compose à l'heure actuelle de 5 collectivités : Colmar Agglomération, la Com. Com. du Pays de Ribeauvillé, la Com. Com. de la Vallée de Kaysersberg, la Com. Com. de la Vallée de Munster et la Com. Com. Alsace Rhin Brisach. Ces 5 collectivités regroupent 89 communes et 202 475 habitants (recensement 2019 – population légale 2022).

Le SITDCE est un syndicat à vocation unique qui a pour objet de traiter les déchets, c'est-à-dire les ordures ménagères, les autres déchets ménagers et les déchets industriels et commerciaux assimilés aux ordures ménagères. Son siège est à la Mairie de Colmar et ses locaux administratifs dans le bâtiment de Colmar Agglomération au 32 Cours Sainte Anne à Colmar.

A l'origine, ce syndicat a été créé pour répondre à un besoin précis qui était la fermeture imminente de la décharge du Ligibell. Effectivement, le moyen d'élimination des déchets durant cette période était l'enfouissement en décharge. Cette solution ne pouvant perdurer à cet endroit, il fallait trouver une solution alternative. Très vite le choix s'est porté sur une usine d'incinération avec récupération de chaleur puisque la Ville de Colmar possédait déjà un réseau de chauffage urbain.



2 LA DECHARGE DU LIGIBELL

De 1981 à 1988, date de mise en service de l'usine d'incinération, les déchets étaient stockés après compactage sur le site de la décharge du Ligibell, avenue de l'Europe à Colmar - Wintzenheim. Depuis, ce site a été fermé et réhabilité. A l'heure actuelle, subsiste un réseau de dégazage et de surveillance de ce site rendus obligatoires par la réglementation.

Des opérations de maintenance, ainsi que des améliorations du système en place, sont régulièrement effectuées. Ainsi 4 sociétés privées interviennent sur le site. La Sté Suez Bioénergie pour le suivi et la maintenance du réseau de dégazage, la Sté Colmarienne-des-Eaux pour le suivi 24h/24 par un système de télésurveillance et les Stés Lehmann et Access pour l'entretien des espaces verts.

Le suivi de la qualité des eaux souterraines est également réalisé deux fois par an, par la Sté Archimed, sous forme de 2 campagnes de mesures réalisées l'une au printemps et l'autre en automne sur 7 points situés en amont (1 point) et en aval (6 points). Ces mesures permettent de suivre l'évolution qualitative des eaux de nappe.

Deux projets d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le site de l'ancienne décharge sont en voie de se concrétiser par les propriétaires des terrains de la décharge, la Ville de Colmar et le groupe AUCHAN. Dans ce cadre-là, le SITDCE a réalisé, courant 2019, le zonage ATEX (risque d'explosion) et le document d'exposition au risque d'explosion (DRPCE). Fin juin 2020 une torchère de plus petite taille et répondant à la réglementation ATEX a été installée en lieu et place de l'ancienne torchère. Une étude de fin de post exploitation du site a été initiée en 2022.

3 LE CVED (Centre de Valorisation Energétique des Déchets)



Le CVED est situé 174 rue du Ladhof, dans la zone industrielle de Colmar. Les travaux de construction de cette usine ont démarré en 1986. La mise en service a été effective en 1988 par le constructeur. Dès 1989, le Syndicat a confié l'exploitation de cette unité à la Sté Colmarienne de Chauffage Urbain (SCCU) pour une durée de 20 ans. Courant 2009, après une procédure de mise en concurrence, l'exploitation de cette usine a été reconfiée à la SCCU pour une durée de 5 ans renouvelable par période de 1 an sans toutefois pouvoir excéder au total 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019. Après une nouvelle procédure de consultation engagée courant 2019 le contrat d'exploitation a été confié à la SCCU pour une durée de 9 ans, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2028.

Courant de l'année 2017, cette usine a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. L'évolution quantitative et qualitative des déchets mais aussi la vétusté de certains équipements ont conduit le SITDCE à réaliser ces travaux pour près de 10 000 000 € HT. De ce fait le CVED a fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral en date du 12 octobre 2017.

Le principe de fonctionnement de l'usine repose sur deux fours à grilles d'une capacité de 6 t/h, et une capacité annuelle de traitement autorisée de 70 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés. Elle se compose donc d'une partie traitement thermique à proprement parler, d'une partie chaudière pour la récupération de la chaleur et enfin d'une partie traitement des fumées.

Les quantités de déchets traités se répartissent pour l'année 2022 comme suit :

	Tonnages 2021	Tonnages 2022	% Variation
Ordures ménagères	34 956	34 646	-0,89
Déchets ménagers	3 919	3 752	-4,26
Déchèteries	6 842	6 242	-8,77
Déchets d'autres collectivités	6 893	6 458	-6,31
Déchets des activités économiques	17 017	17 821	4,72
TOTAL	69 627	68 919	-1,02

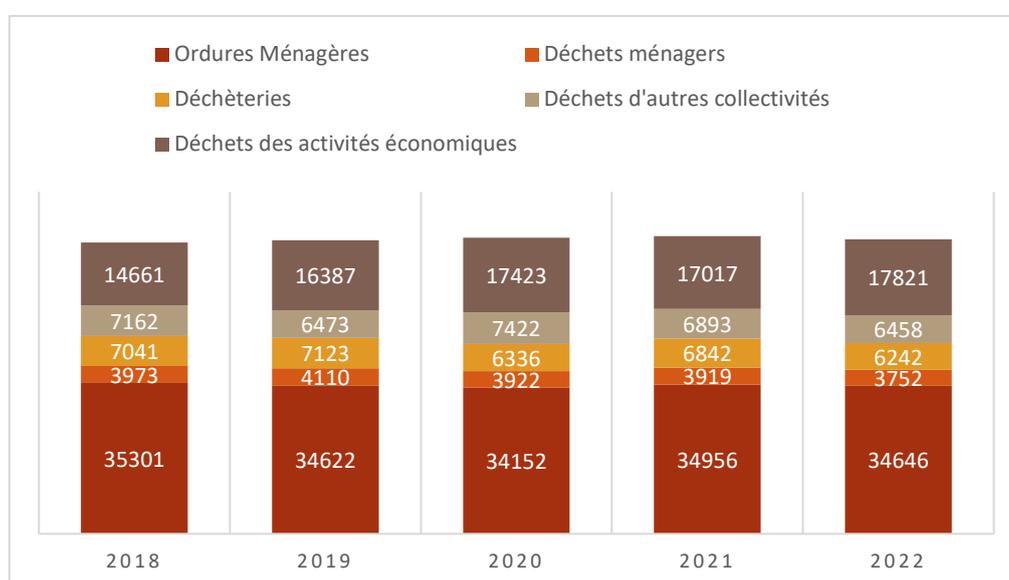
Le tonnage annuel effectivement traité a légèrement diminué de -1,02 % par rapport à 2021.

Tous les tonnages issus des collectivités ont diminué. Les OMr de manière plus faible que les autres déchets ménagers qui ont connu de fortes diminutions de 4 à presque 9% pour les déchèteries. Ces dernières ont presque toutes été rénovées et de nombreuses nouvelles filières de tri ont été installées sur ces sites.

Les apports des collectivités extérieures au périmètre du SITDCE sont également en baisse, le SITDCE n'a assuré aucun dépannage inter-usine en 2022. Enfin, les tonnages des activités économiques ont augmenté pour venir compenser en partie les tonnages des collectivités.

Le tonnage est élevé mais reste en-dessous du tonnage autorisé par arrêté préfectoral : 70 000 tonnes.

Le graphique ci-dessous illustre les évolutions de tonnages sur les 5 dernières années :



La vapeur produite par le CVED est vendue au chauffage urbain de la Ville de Colmar. Celui-ci alimente des bâtiments publics, des logements sociaux, mais également des industriels.

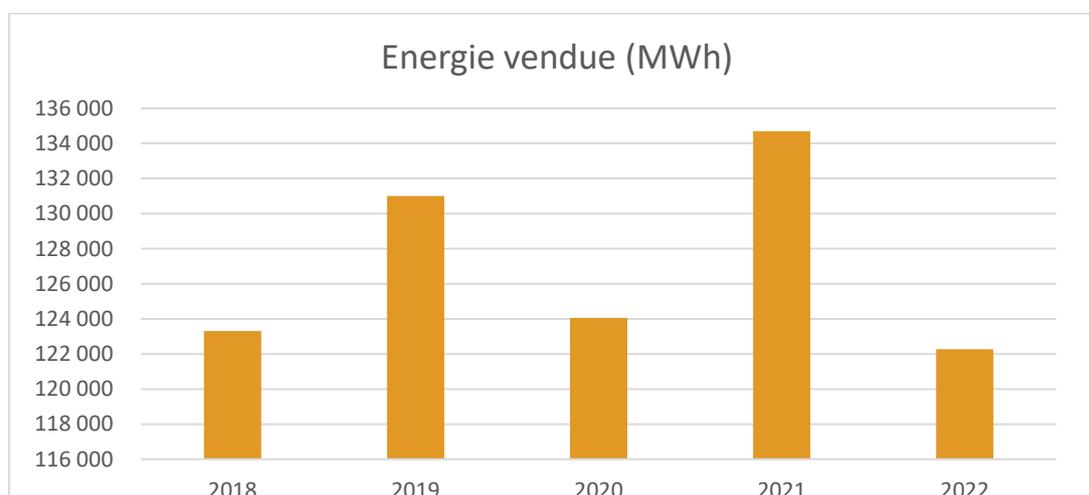
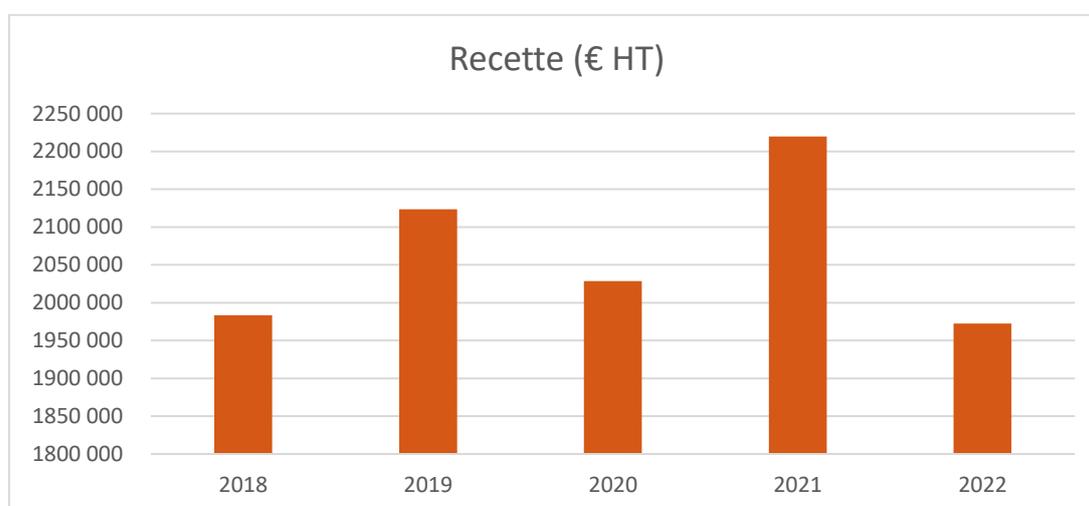
L'utilisation moyenne de cette énergie produite est d'environ 80 % sur l'année et le coût de la tonne de déchets traitée est diminué de 25 à 30 % compte tenu de la recette annuelle que représente la vente de vapeur.

La performance énergétique de l'installation, selon le calcul « TGAP douanes », est de 0,84 pour l'année 2022. Ce taux élevé permet de bénéficier d'un abattement de TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

	2021	2022	% Variation
Energie vendue (MWh)	134 687	122 277	-9,21
Recette (€ HT)	2 219 783	1 972 495	-11,14

Les recettes de vente de vapeur ont été plus faibles en 2022 puisque la valorisation énergétique a été un peu plus faible. Ceci est essentiellement lié aux travaux de passage en basse température du réseau de chauffage urbain de la Ville de Colmar qui a eu lieu courant de l'année 2022.

Les graphiques ci-dessous illustrent les évolutions de vente de vapeur sur les 5 dernières années.



Les sous-produits générés par l'incinération des déchets sont d'une part les "imbrûlés" issus du processus de combustion et d'autre part, les "refiom et cendres" issus du traitement des fumées.

Ainsi, les imbrûlés, soit environ 13 122 T pour l'année 2022, se composent de :

- 1 284 T de ferrailles recyclés en aciérie par la Sté Derichebourg-68 (soit 1,9 % du tonnage entrant),
- 140 T de non-ferreux recyclés en fonderie par la Sté CSR Environnement-92 (soit 0,16 % du tonnage entrant),
- 11 691 T de mâchefers recyclés et utilisés en sous-couches routières en travaux publics par la Sté Lingenheld Environnement-67 (soit 17,0 % du tonnage entrant),
- 3 T de refus de crible stockés en centre de stockage de déchets ultimes à Retzwiller par la Sté Suez-68 (soit 0,004 % du tonnage entrant).



Les refiom et cendres (issus du traitement de fumées) ont représenté 2 909 T en 2021 (soit 4,2 % du tonnage entrant). Toutes les tonnes ont été valorisées par la Sté Remex Mineralstoff GmbH en mine de sel allemande (K+S KALI GmbH, Werra Wintershall, Land Hessen).

4 FINANCEMENT DU SERVICE

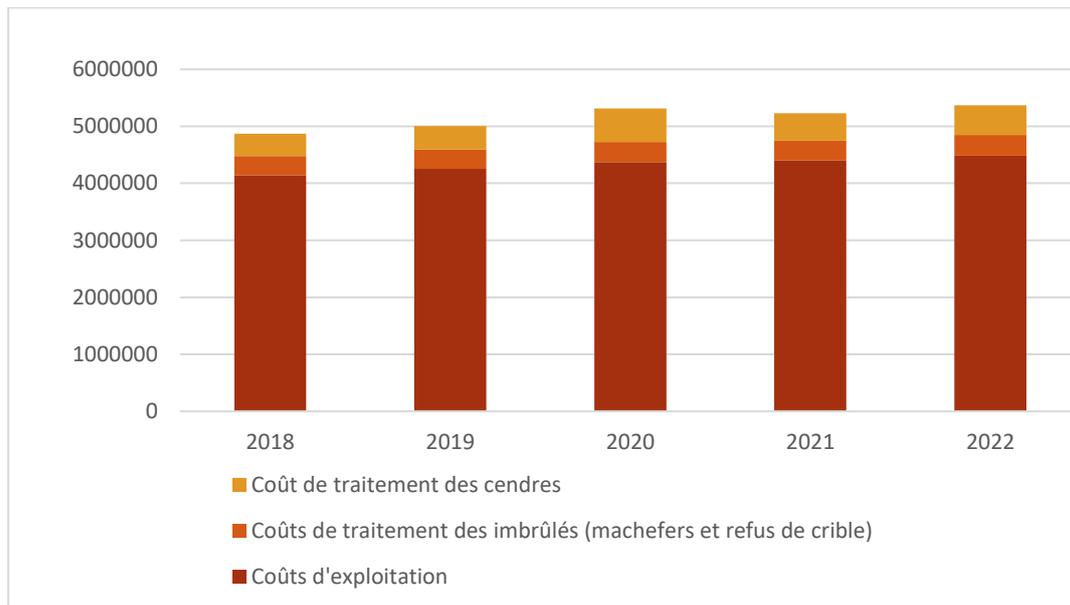
Le tableau ci-dessous reprend les principales dépenses du service, qui représentent 75 % des dépenses du budget global de fonctionnement du Syndicat :

	2020	2021	% Variation
Coûts d'exploitation	4 406 715	4 486 719	1,82
Coûts de traitement des imbrûlés (mâchefers et refus de crible)	341 408	360 541	5,60
Coût de traitement des cendres	481 793	520 298	7,99
TOTAL	5 231 936	5 369 579	2,63

Le coût d'exploitation est en légère augmentation par rapport à l'année dernière (environ 1,8%) du fait du plafonnement de la révision des prix à 2% et de la légère diminution des tonnages traités. Ce coût d'exploitation ne reflète pas le coût réel de l'exploitation du CVED de l'année 2022 compte tenu de l'explosion des prix de l'énergie et des réactifs ainsi que de l'inflation.

Le coût de traitement des mâchefers a augmenté du fait de la révision des prix mais aussi puisque le tonnage produit a été plus élevé qu'en 2021. Le coût de traitement des refiom et cendres a plus fortement augmenté du fait de la révision des prix et d'un approvisionnement plus élevé en big-bag en 2022 pour anticiper la fin de contrat.

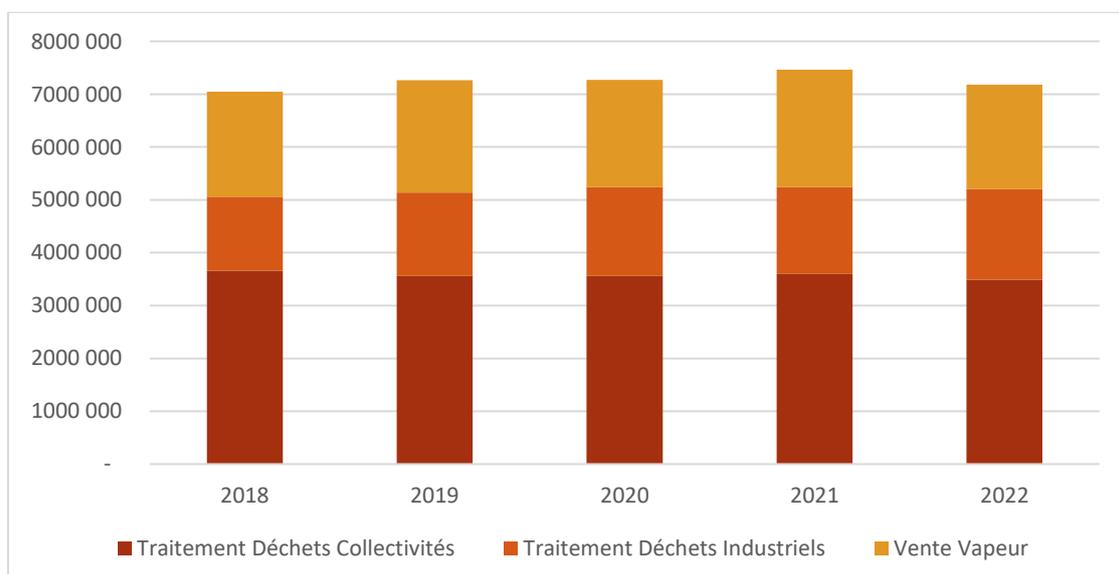
Le graphique ci-dessous illustre les évolutions des coûts des principaux postes sur les 5 dernières années :



Le tableau ci-dessous reprend les principales recettes du service, qui représentent 95 % des recettes du budget global de fonctionnement du Syndicat :

	Recettes 2021 (€ HT)	Recettes 2022 (€ HT)	% Variation
Traitement Déchets Collectivités	3 596 256	3 488 906	-2,99
Traitement Déchets Industriels	1 647 154	1 718 111	4,31
Vente vapeur	2 219 783	1 972 495	-11,14
TOTAL	7 463 193	7 179 512	-3,80

Le graphique ci-dessous illustre les évolutions des principales recettes sur les 5 dernières années :



5 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les certifications ISO 14001 et ISO 50001 ont été favorablement reconduites en 2022. Le SITDCE bénéficie donc toujours de trois critères simultanés (performance énergétique, certification ISO 50001 et norme de rejet des oxydes d'azote < 80 mg/Nm³) permettant de bénéficier d'un taux de TGAP le plus faible possible.

Courant 2018, un architecte a été mandaté pour travailler sur la rénovation des différents locaux administratifs de l'usine. Il s'agit notamment de mettre aux normes la partie « vestiaires, sanitaires et réfectoire » du CVED ; ces derniers doivent se conformer aux évolutions du personnel de l'usine et notamment tenir compte de la féminisation de certains postes de travail.

La rénovation des vestiaires sanitaires n'a pas pu être réalisée courant 2020 comme prévu initialement du fait de la crise sanitaire. Ces travaux ont été réalisés courant 2021, réceptionnés fin 2021 et soldés courant 2022. Il convient maintenant d'envisager la réhabilitation des locaux administratifs restants : la salle de contrôle, les bureaux, les aires de circulation, la salle de réunion, l'accueil, ... Les estimations de ces travaux seront engagées courant 2023.

La réglementation européenne concernant les unités de traitement des déchets a été revue et le BREF incinération a été publié le 3 décembre 2019. Les services de l'Etat (DREAL) ont demandé au SITDCE de déposer un dossier de réexamen conformément à l'article R515-72 du Code de l'environnement auprès de la Préfecture avant le 3 décembre 2020. Le SITDCE a déposé le dossier de réexamen ainsi que le rapport de base IED auprès de la Préfecture le 27 novembre 2020. Courant 2021, le SITDCE a conduit, conjointement avec l'exploitant, les études nécessaires à la réalisation des travaux permettant de se conformer au BREF incinération. Ils ont été engagés courant 2022 et la fin des travaux est prévue pour octobre 2023.

Afin de pérenniser le fonctionnement des installations de dégazage de l'ancienne décharge du Ligibell, des travaux de renouvellement de l'armoire électrique de la torchère et du venting vont être réalisés courant 2023.

Les projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne décharge du Ligibell ont conduit le SITDCE à engager une étude de fin de post exploitation courant 2022. Celle-ci a été déposée auprès de la Préfecture sous forme d'un porter à connaissance courant février 2023.

Enfin, le SITDCE souhaitant développer sa communication à l'attention de tout type de public, un motion design expliquant le cycle de valorisation matière et énergétique des déchets a été réalisé et mis en ligne sur You Tube début mars 2023, le site internet est en cours de finalisation.